Strasbourg.eu
& COMMUNAUTÉ URBAINE

POUR PLUS
DE BIODIVERSITÉ

PLANTONS LOCAL

/ ARBRES / ARBUSTES / HERBACÉES /

À PRIVILÉGIER POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG

PARTENARIAT
AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉDITO

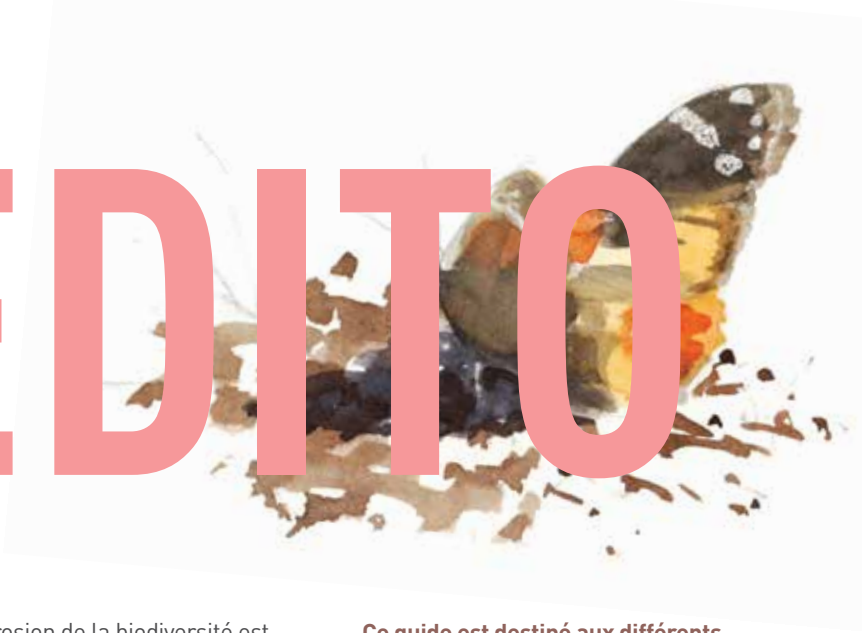

Enrayer l'érosion de la biodiversité est devenu un enjeu majeur qui requiert l'engagement de tous et qui profite à tous. Dans cette perspective la Communauté urbaine de Strasbourg a engagé une démarche de réduction des produits phytosanitaires liée à une stratégie plus globale pour la biodiversité.

La charte « Tous unis pour plus de biodiversité » donne un cadre cohérent pour que tous les acteurs publics et privés, aux différents niveaux territoriaux et dans tous les secteurs d'activité, puissent agir en faveur de la biodiversité sur une base volontaire, en assumant leurs responsabilités.

Ce guide est destiné aux différents acteurs intéressés à la protection de la biodiversité, il s'adresse aux aménageurs, aux gestionnaires, aux propriétaires fonciers, qui ont la charge et le souci d'aménager et de gérer durablement leurs espaces de nature. Il recense, de façon non exhaustive, les arbres, arbustes, arbrisseaux, plantes couvre sol, plantes aquatiques et semi-aquatiques, annuelles et bisannuelles issues majoritairement de la plaine rhénane. Ce guide dresse également la liste des principales espèces invasives.

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont, par leurs contributions, permis la réalisation de ce guide qui constituera un support utile au service de la mise en œuvre concrète de la stratégie nationale pour la biodiversité.

Le Président de la Communauté urbaine de Strasbourg

Araignée crabe sur une orchidée

AVANT PROPOS

En France, la superficie des espaces naturels diminue constamment, tant du fait de l'urbanisation que des pratiques de l'agriculture intensive. Cette diminution des espaces naturels, en privant la faune et la flore de leur habitat, entraîne une perte de biodiversité, qui met en danger la survie de nombreuses espèces et bouleverse les écosystèmes.

Préserver, restaurer et développer les espaces naturels s'avère indispensable pour enrayer la perte de la biodiversité, ce qui passe en particulier par la prise en compte des continuités écologiques. Ceci implique que l'espace rural, les zones urbaines, les cours d'eau mais également les grandes entités paysagères et écologiques que constituent les montagnes, les fleuves, les grandes zones herbagères et forestières, le littoral sauvage, etc., demeurent ou redeviennent partout où c'est possible des espaces de vie pour la nature.

Un espace vert comme un jardin, qu'il soit public ou privé, peut contribuer au maintien, voire au développement de la biodiversité, dans les zones urbanisées.

En effet, **en recréant à une échelle plus modeste des milieux aujourd'hui en déclin** (prairies, haies, mares, bosquets, vergers, etc.), **en privilégiant les espèces adaptées aux conditions locales, nous offrons un refuge à la vie sauvage, tant animale que végétale.**

Abeille butinant une Echinacée pourpre

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

Ce guide a été élaboré pour augmenter significativement la proportion de plantes **indigènes*** sur les espaces publics mais également sur les espaces parapublics et privés. Il vise à préserver la diversité biologique en limitant l'utilisation d'espèces **exotiques***.

Le guide propose une palette végétale :
- → **favorable à la biodiversité (plantes indigènes*, plantes mellifères, plantes hôtes...) ;**
- → **adaptée au climat et au sol de la plaine rhénane ;**
- → **non envahissante.**

Ce guide ne porte pas sur la gestion et les usages des sites proprement dit mais sur le choix des végétaux.

Il est destiné aux collectivités, aux services de l'État et à ses établissements publics, ainsi qu'aux entreprises, aux associations et aux particuliers.

Un glossaire explique de la façon la plus simple possible les termes et expressions scientifiques utilisés dans cet ouvrage.

La liste des plantes retenues est le fruit d'un travail collaboratif avec les professionnels, les associations, les universitaires et les services de la CUS, réunis dans le cadre du groupe de travail biodiversité, piloté par la collectivité.

Les listes des plantes seront régulièrement actualisées et seront disponibles sur le site internet de la CUS.

www.strasbourg.eu

Les mots suivis d'un "" sont définis dans le lexique page 92*

SOM-MAIRE

Chenille du Machaon

P8 : La liste des plantes retenues
P10 : Quelles plantes choisir ?
P11 : Où trouver des plantes indigènes ?
P11 : Le B.A.-BA pour favoriser la biodiversité

P12 : **CHAPITRE I PLANTONS DANS LES BOIS**
P13 : L'arbre isolé
P13 : L'arbre qui cache la forêt !
P14 : Le saule « têtard » : un refuge pour la biodiversité !
P15 : Idées reçues sur le lierre
P15 : Une action qui va porter ses fruits !
P16 : Zoom sur quelques espèces de bois et de bosquets
P20-21 : Tableau Bois et bosquets

P22 : **CHAPITRE II PLANTONS LES PIEDS DANS L'EAU**
P23 : Les ripisylves
P24 : Bienvenue mesdemoiselles !
P24 : Idées reçues sur les moustiques
P25 : Les prairies humides
P26-29 : Zoom sur quelques espèces de milieux humides
P30-31 : Tableau des espèces de milieux humides

P32 : **CHAPITRE III FLEURISSONS NOS PELOUSES**
P33 : Pas si folles les herbes !
P33 : Prairies fleuries : attention aux mélanges !
P34 : C'est le pompon !
P34 : S'éloigner du « tape à l'oeil »
P34 : Laissons s'exprimer la nature, sans exception !
P35 : Bien choisir le lieu d'implantation
P35 : Varions les plaisirs
P35 : Le gazon, avec modération !
P35 : Prenons de la hauteur !
P36 : Entretien : service minimum !
P38-43 : Zoom sur quelques espèces pour fleurir vos prairies
P44 : Zoom sur quelques espèces souvent déconsidérées
P46-45 : Tableau des espèces pour prairies fleuries

P56 : CHAPITRE IV
PLANTONS DES HAIES
P58 : Changeons du « béton vert »
P59 : Le bal des couleurs
P60-67 : Zoom sur quelques espèces de haies
P68-73 : Tableau des espèces pour les haies champêtres

P74 : CHAPITRE V
NE PLANTONS PAS
P75 : Qui sont ces envahisseurs ?
P75 : Quels sont leurs points communs ?
P76 : La 2e cause d'extinction
P76 : Toutes les exotiques* ont-elles un caractère envahissant ?
P76 : Quelle en est la cause ?
P77 : Où prolifèrent-elles le plus ?
P77 : Des exemples dans le monde animal
P78 : Les moyens de lutte
P78 : Laissons-faire les experts !
P80-85 : Zoom sur quelques espèces invasives en plaine d'Alsace
P86-89 : Tableau des espèces invasives

P90-91 : BIBLIOGRAPHIE

P92-93 : LEXIQUE

P94-95 : POUR ALLER PLUS LOIN

Vulcain sur une Aubépine

LA LISTE DES PLANTES RETENUES

On distingue ainsi plusieurs groupes de végétaux, aux propriétés riches et diverses dont certains sont à favoriser, en particulier sur le territoire de la CUS, d'autres à éviter. Elles sont brièvement décrites dans les chapitres qui suivent.

La palette végétale indigène (plantes issues de la plaine rhénane) a été volontairement élargie à quelques espèces allochtones* qui présentent également un intérêt certain pour la biodiversité.

Fruits du Sorbier des oiseleurs

Prunellier en fleurs

PARMI CES ESPÈCES ALLOCHTONES*, CERTAINES SONT SPONTANÉES* SUR LE MASSIF VOSGIEN OU JURASSIEN (EX : SAPIN PECTINÉ, DIGITALE, SORBIER, ETC.), D'AUTRES PEUVENT AVOIR DES ORIGINES PLUS LOINTAINES (THYM, LAVANDE, SAINFOIN, ÉCHINACÉE, ETC.). CEPENDANT, INTRODUITES DE LONGUE DATE, ELLES N'ONT AUCUN CARACTÈRE INVASIF ET PEUVENT RENDRE L'ESPACE AMÉNAGÉ ENCORE PLUS ATTRACTIF POUR LA FAUNE LOCALE.

TOUTES LES ESPÈCES ALLOCHTONES* RETENUES DANS CET OUVRAGE SONT RICHES EN POLLEN ET EN NECTAR, CERTAINES SONT DES PLANTES HÔTES, D'AUTRES ENCORE ONT UNE PÉRIODE DE FLORAISON TARDIVE, TRÈS FAVORABLE AUX POLLINISATEURS.

Écorce du pin sylvestre

QUELLE PLANTE CHOISIR ?

La liste des plantes proposées n'exclut pas la collaboration avec des professionnels (écologues, paysagistes, botanistes, naturalistes...) pour le choix des végétaux, leur association en vue de la création ou de la restauration de milieux... En effet, **les mécanismes d'interrelation entre les êtres vivants sont complexes et ne peuvent se construire en piochant dans la liste.**

Il est conseillé d'utiliser dans la mesure du possible des plantes avec une traçabilité endémique, locale, régionale.

DÉTERMINER LA PLANTE EN FONCTION DU MILIEU

Le choix des plantes doit tenir compte des espaces à planter, de leur **proximité ou non avec un corridor écologique***, de la **nature des sols** en place, des **végétaux déjà présents** ou à proximité (y compris le potentiel issu de la banque de graine du sol), de la **fréquentation** de ces espaces (pression d'usages), de leur **proximité avec des habitations** ou des équipements publics, de la **gestion à venir** de ces espaces.

À proximité d'une mare, d'un point d'eau ou sur une zone humide nous vous encourageons à sélectionner les plantes du chapitre 02/page 30.

Dans les **corridors*** et les **réservoirs*** de biodiversité de la **trame verte*** de la CUS, il est fortement souhaité de planter exclusivement des espèces **indigènes***. Les semences et les boutures locales sont à privilégier autant que possible.

Ne sont proscrites que les plantes reconnues comme **invasives*** (page 86) et qui pourraient menacer le bon fonctionnement écologique des milieux naturels environnants.

Campanule à feuilles rondes

DÉTERMINER LA PLANTE EN FONCTION DES USAGES DU SITE

L'utilisation de certaines plantes décrites dans ce guide peut présenter des « risques »
- → **en raison de leur caractère plus allergène que d'autres**
- → **de leur bois cassant**
- → **de leur toxicité**
- → **de leurs épines**

Les plantes toxiques allergisantes et les végétaux cassants sont déconseillés dans les cours d'école et les lieux confinés.

Le **Bouleau**, le **Frêne** ou les **Saules** sont des arbres particulièrement allergisants. Les haies de conifères (et notamment de **Cyprès**) causent aussi de nombreuses rhinites allergiques. Une raison supplémentaire de remplacer ces murs végétaux par des haies variées. Enfin, afin de préserver les personnes les plus sensibles, il peut-être envisagé de limiter la présence de certaines poacées (graminées) en privilégiant des plantes couvre-sol non allergisantes (ex : **Bugle rampante, Campanules ou Géraniums vivaces**).

OÙ TROUVER DES PLANTES INDIGÈNES ?

À GAUCHE : BLEUET ORNEMENTAL
À DROITE : BLEUET SAUVAGE

N'hésitez pas à vous enquérir auprès des marchands de la provenance de leurs plants si elle vous est incertaine. Utilisez obligatoirement le nom scientifique des espèces lors des commandes aux pépiniéristes, afin de **garantir l'origine locale** des plants et la non fourniture de **cultivars*** horticoles ou d'essences inappropriées.

Si possible, renseignez-vous sur les **cultivars*** auxquels un nom a été donné, ou bien évitez d'en acheter, car ce sont souvent des plantes qui ont été retenues pour leurs caractéristiques anormales, par exemple leur taille ou l'époque de leur floraison. Elles sont souvent moins utiles à la faune locale. **Certains cultivars présentent par exemple un grand nombre de pétales supplémentaires, compliquant ainsi la recherche de nourriture par les pollinisateurs.**

D'autre part, les plants ou semences appartenant à une lignée régionale ont, dans bien des cas, une croissance supérieure à ceux provenant d'un autre territoire. N'hésitez donc pas à faire appel aux revendeurs de plants forestiers et aux semenciers qui nous garantissent la provenance locale des semences.

LE B.A.-BA POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Au niveau écologique, il conviendra d'éviter l'homogénéisation des habitats, la recherche d'hétérogénéité devra se faire aux différentes échelles, de la parcelle ou du jardin individuel à de vastes territoires. Il faudra **diversifier les espaces**, **les strates** (herbacées, arbustives et arborescentes) et **les espèces** au sein de chacune d'elles ; choisir de préférences des espèces végétales indigènes régionales de provenance locale.

Il faudra veiller à concevoir un espace vert propice à une gestion différenciée où :

- **les surfaces enherbées ne seront pas** (ou pas partout) **tondues systématiquement** mais plutôt fauchées ;

- **les arbustes et les arbres ne demanderont pas de taille régulière ;**

- **les pesticides seront supprimés.**

CHAPITRE 1

PLANTONS DANS LES BOIS

Jeune cône d'épicéa

L'ARBRE ISOLÉ

Pin sylvestre

Un port majestueux, un feuillage attrayant et changeant au fil des saisons, une floraison dense ou précoce, un parfum envoûtant... autant de raisons pour choisir de planter un arbre isolément.

Ce dernier pourra alors créer un point d'accroche dans le paysage, permettre une meilleure intégration du bâti ou offrir une fraîcheur parfois salvatrice.

EN PLAINE, LES FEUILLUS SONT LES ESSENCES LES MIEUX ADAPTÉES À NOTRE CLIMAT ET AUX TYPES DE SOLS. ILS APPORTENT DE L'OMBRAGE EN ÉTÉ, MAIS LAISSENT PASSER LES RAYONS DU SOLEIL À LA SAISON FROIDE, APRÈS LA CHUTE DES FEUILLES. PLANTÉ PRÈS D'UN BÂTIMENT, EN TENANT COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DE SA COURONNE, LE FEUILLAGE AGIT AINSI COMME UNE VÉRITABLE CLIMATISATION NATURELLE.

L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT !

L'arbre isolé offre un site de nidification à de nombreuses espèces d'oiseaux. **La faune apprécie tout particulièrement ces zones d'étape**, pour faire des escales entre deux milieux boisés.

LE SAULE « TÊTARD » : UN REFUGE POUR LA BIODIVERSITÉ !

L'aspect si particulier des arbres têtards est le résultat d'un étêtage régulier des arbres permettant la repousse de rejets. Il contraint l'arbre à prendre une forme caractéristique à « grosse tête ».
De tout temps, les forestiers ont coupé certains arbres au pied (ex : **Charme**) pour former des cépées. Les éleveurs ont simplement relevé ce taillis, afin d'éviter que les jeunes pousses ne soient consommées par le bétail.
Le **Saule** et le **Frêne** sont particulièrement adaptés à cette technique qui permet de fournir du bois de chauffage tous les 6 à 8 ans environ.

Conséquence de ces tailles répétées, le centre de l'arbre fini par se creuser et cette cavité se remplit progressivement de terreau provenant de la désagrégation du bois. De nombreux insectes, mais aussi des oiseaux cavicoles Rouge-queue à front blanc, Chouette chevêche, viennent alors s'y installer.

Enfin, **les troncs évidés sont souvent le refuge hivernal de petits mammifères** comme les chauves-souris, le lérot ou le hérisson.

Quelques conseils :
dès que le tronc a atteint un diamètre de 5 cm environ, couper la tige principale en hiver (à 1,5 ou 2 m) et élaguer intégralement le tronc. Répéter annuellement l'élagage, ainsi que l'étêtage tous les deux à trois ans, le temps qu'une "tête" se forme.

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS

Les bosquets constituent un élément structurant du paysage de nos villes et villages. Ils sont composés d'arbrisseaux, d'arbustes et d'arbres de haut-jets.
Ces différentes strates de végétation, associées à la diversité des essences utilisées font du bosquet un milieu de vie extrêmement riche.

Les fourrés constituent des protections dans lesquels les petits mammifères pourront se réfugier et où les champignons pourront s'épanouir. Avec le temps d'autres espèces s'installent (fleurs de sous-bois, lianes...), augmentant la diversité floristique de l'aménagement et donc ses capacités d'accueil de la faune régionale.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux seront espacés de 2,5 à 3 m. Les arbres de hauts jets, en se faisant concurrence pour la lumière, s'élagueront naturellement.
Ces arbres et arbustes sont donc conduits en forme libre. Une taille douce peut toutefois se justifier sur les arbres isolés des parcs ou ceux utilisés en alignement (taille de formation, taille sanitaire).

IDÉES REÇUES SUR LE LIERRE

Contrairement aux espèces décrites au chapitre 5, le lierre n'est pas une plante invasive et ne menace pas les arbres. Bien au contraire ! De nombreuses études prouvent que son action est bénéfique pour l'arbre qui le porte.

De plus, sa floraison attractive et tardive pour les pollinisateurs, ses fruits appréciés des oiseaux (à une période où les sources de nourriture sont rares), son feuillage persistant et touffu, font du lierre un véritable hôtel-restaurant pour de nombreuses espèces.

Abeille venant butiner des fleurs de lierre

UNE ACTION QUI VA PORTER SES FRUITS !

La floraison des fruitiers, souvent spectaculaire, n'a rien à envier à certaines plantes ornementales. Ils donnent un caractère champêtre à l'espace aménagé et offrent leurs fruits succulents à qui veut les déguster !

Des variétés anciennes adaptées au terroir !
Certaines variétés de pommes sont cultivées en Alsace depuis le XVIIe siècle. Bien plus rustiques que les variétés récentes, elles possèdent aussi de remarquables qualités gustatives. **Choisir une variété ancienne, c'est sauvegarder un patrimoine génétique aujourd'hui menacé**, fruit du travail de sélection mené par plusieurs générations. Lorsque la surface le permet, privilégiez les arbres dits hautes-tiges (couronne à partir d'1,80 m) ou demi-tiges (branches portées par un tronc d'1,20 à 1,60 m). Ces arbres offriront, en plus de leurs fruits, le gîte et le couvert à une faune variée.

Pommier en fleurs

La distance de plantation est de 5 à 7 m pour les demi-tiges et de 10 m et plus pour les hautes-tiges. Pour les petits espaces, les basses-tiges peuvent être palissés le long d'un mur ou d'une clôture.

Sous les arbres, la gestion en prairie de fauche est la plus adaptée. Celle-ci va non seulement accentuer le caractère bucolique de l'espace aménagé, mais aussi abriter toute la faune utile à la production de fruits (prédateurs naturels des ravageurs, pollinisateurs, etc.).

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DE BOIS ET DE BOSQUETS

LES ÉRABLES
ACER SIGNIFIE « DUR, POINTU ». LES LANCES « ACÉRÉES » DES ROMAINS ÉTAIENT EN ÉRABLE, TOUT COMME LE CHEVAL DE TROIE, D'APRÈS LA LÉGENDE.
EN VILLE, ILS SONT SOUVENT PLANTÉS EN BORD DE ROUTE CAR ILS SE SATISFONT DE SOLS MÉDIOCRES ET RÉSISTENT PLUTÔT BIEN À LA POLLUTION.
LEUR PLANTATION S'AVÈRE SOUVENT INUTILE, CAR ILS FONT PREUVE D'UNE EXCELLENTE RÉGÉNÉRATION NATURELLE (PAR REJETS DE SOUCHE OU DISSÉMINATION DES GRAINES).

ÉRABLE SYCOMORE
ACER PSEUDOPLATANUS

Très apprécié pour son feuillage qui se couvre d'or à l'automne, l'Érable sycomore supporte bien les situations ombragées. Son enracinement est solide et profond. En arbre isolé, il possède une grande longévité. Un spécimen planté en 1 600 à l'Ouest d'Edimbourg est toujours vaillant !

ÉRABLE PLANE
ACER PLATANOIDES

Son port majestueux, sa frondaison dense et les couleurs jaune-orangé, voire rouge carmin de son feuillage automnal, sont ses principaux atouts !

TILLEUL À PETITES FEUILLES

TILIA CORDATA

Le Tilleul améliore le sol grâce à la bonne décomposition de ses feuilles très riches en éléments minéraux. Sa floraison intense et très odorante, dure peu, et oblige les butineurs à s'activer pour récolter pollens et nectars à temps. En Alsace (et dans les pays germaniques), on débattait des affaires publiques et on rendait la justice à l'ombre du tilleul (et non du chêne). Symbole de l'amitié et de la fête, il protégerait du mauvais oeil.

POIRIER SAUVAGE

PYRUS PYRASTER

Cet ancêtre de nos poiriers cultivés est en général pourvu d'épines. Il fleurit tôt au printemps et ses feuilles rougeoient intensément en automne. Son écorce brun-gris est profondément crevassée et couverte de petites écailles.

ORME LISSE

ULMUS LAEVIS

L'Orme est malheureusement victime d'attaques de scolytes, vecteurs de la graphiose (maladie cryptogamique qui décime l'arbre). Celles-ci sont quasi systématiques. Toutefois, il est possible qu'une taille régulière et répétée (branches ne dépassant pas 5cm de diamètre) puisse le préserver de ce redoutable ennemi.

BOIS ET BOSQUETS

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Acer platanoides	Erable plane	20-30 m			Avril-Mai	
Acer pseudoplatanus	Erable sycomore	20-30 m			Mai	
Betula pendula Roth	Bouleau verruqueux	20-25 m		ensoleillée	Avril-Mai	
Convallaria maialis	Muguet	10-30 cm			Avril-juin	
Daphne mezereum	Bois joli	0,5-1 m			Fevrier-Avril	
Fragaria vesca	Fraisier	5-30 cm			Avril-Juin	
Glechoma hederacea	Lierre terrestre	5-30 cm			Mai-septembre	
Hedera helix	Lierre grimpant	3-30 m	liane		Septembre-novembre	
Ilex aquifolium	Houx	2-10 m			Mai-juin	
Lamium maculatum	Lamier tacheté	25-75 cm			Avril-septembre	
Pyrus pyraster	Poirier sauvage	8-20 m			Avril-mai	
Quercus petraea	Chêne sessile	25-35 m			Mai	
Ribes rubrum	Groseiller rouge	1,5-2 m			Avril-mai	
Tilia cordata	Tilleul à petites feuilles	20-30 m			Juillet	
Tilia platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles	20-35 m			juin-Juillet	
Ulmus glabra	Orme glabre	25-30 m			mars-avril	

COULEUR FRUITS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOINS EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
				tous		

BOIS ET BOSQUETS

	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
ESPÈCES ALLOCHTONES	Abies alba	Sapin pectiné	45-50 m			mai	
	Aesculus hippocastanum	Marronnier d'Inde	15-20 m			mai	
	Castanea sativa	Chataigner	25-30 m			juin-juillet	
	Catalpa speciosa	Catalpa	15-25 m			juillet	
	Digitalis purpurea	Digitale pourpre	30 - 200 cm			juin-septembre	
	Juglans regia	Noyer commun	10 - 25 m			avril-mai	
	Picea abies	Epicéa commun	40-50 m			mai-juin	
	Pinus sylvestris	Pin sylvestre	30-40 m			mai-juin	

LÉGENDE

Arbre / Arbuste / Arbrisseau

Exposition :
Ombre / Demi-ombre / Soleil

1 2

Vivace / Annuelle / Bisannuelle

Type sol :
Léger / Ordinaire / Lourd

Besoins en MO :
Pauvre / Normal / Riche

Humidité du sol :
Humide / Frais / Moyenne / Sec

COULEUR FRUITS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOINS EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
				↘		
				=		
				↓		
				=		
				↘		
				=		
				↘		
				↘		

Couleur des fleurs

Couleur des fruits

pH :
Acide / Neutre à acide / Neutre / Neutre à alcalin / Alcalin

Melfière / Baies ou fruits / Nectar pour papillons / Plante hôte

Médicinale / Toxique / Culinaire / Aromatique / Utile au potager, purin

CHAPITRE 2

PLANTONS LES PIEDS DANS L'EAU

Populage des marais

Dans les zones humides, la végétation s'installe selon un gradient d'humidité, depuis le haut des berges jusque dans l'eau, en fonction des besoins de chaque espèce.

Ces milieux, souvent riches en alluvions, permettent le développement d'une flore particulièrement diversifiée. Mieux vaut donc privilégier le développement de la végétation **spontanée*** à des espèces non **indigènes***, dont l'enracinement s'avère superficiel (résineux, **Peupliers**, etc.).

Cependant, dans un souci d'approche paysagère, avec la volonté de créer une esthétique et une ambiance particulière, l'aménageur peut avoir recours aux plantations. Celles-ci contribuent à une colonisation plus rapide de l'espace et à une meilleure acceptation par les riverains.

D'autre part, les végétaux plantés peuvent concurrencer les **exotiques*** invasives, dont la prolifération est particulièrement rapide dans les zones humides.

FLORE ET FAUNE AQUATIQUES SONT INDISSOCIABLES. ON PEUT DONC SÉLECTIONNER UNE PLANTE EN FONCTION DE SA FLORAISON SPECTACULAIRE, TOUT EN VEILLANT À LA VARIÉTÉ D'HABITATS QU'ELLE OFFRE AUX ESPÈCES ANIMALES.

LES RIPISYLVES*

Saule blanc

Le **Saule**, l'**Aulne** et le **Frêne** poussent naturellement le long des cours d'eau et sont à favoriser. Avec l'aide des arbustes et de la végétation herbacée, **ils assurent le maintien des berges et améliorent la qualité de l'eau**. Par endroits, cette ceinture végétale peut être fauchée pour favoriser la vue et valoriser une perspective.

BIENVENUE MESDEMOISELLES !

L'intérêt social et paysager d'une mare est indéniable. Véritable miroir reflétant le ciel et la végétation alentour, cette oasis de fraîcheur est une invitation à la détente et au bien-être. **La mare vient agrémenter nos jardins et espaces verts et attirer la vie.**

En effet, à la lisière de l'eau et de la terre, la mare conjugue les richesses biologiques des milieux aquatique et terrestre. **Refuge, lieu de nourrissage et de reproduction**, elle est le milieu indispensable à une majorité de libellules et d'amphibiens.

Une mare, même de taille réduite et placée dans une zone fréquentée, peut abriter un nombre considérable d'espèces. Ainsi, on a déjà dénombré plus de 60 larves de libellules dans une mare de 2 m^2 située dans un quartier très urbanisé.

Quelques recommandations :
Avant de creuser une mare, il est préférable de choisir un emplacement plat, avec un ensoleillement d'au moins 5 ou 6 heures par jour et distant des grands arbres. Il est indispensable de créer des pentes douces (pour éviter qu'elle ne devienne un piège pour la petite faune) avec un profil en paliers (pour faciliter l'installation des plantes).
Une zone plus profonde (environ 80 cm) permet aux animaux de trouver refuge en cas de variations brutales de température. Certains s'y enfouiront pour hiberner, sans risques d'être atteints par le gel.
Enfin, n'importez pas d'amphibiens, d'une part parce que la loi l'interdit et d'autre part, parce qu'ils y emménageront d'eux-mêmes, si le milieu leur convient ! Réservez les poissons exotiques aux bassins d'ornement, faute de quoi aucune vie ne pourra se développer dans la mare !

IDÉES REÇUES SUR LES MOUSTIQUES

Les moustiques ne prolifèrent pas aux abords d'une mare, tout simplement parce que bon nombre de ses habitants en sont friands ! En revanche, une faible quantité d'eau stagnante, dans une cannette de soda présente au sol, suffit à alimenter un quartier en insectes piqueurs. En effet, aucun prédateur ne s'aventure dans ces boîtes !

Châtons de Saule pourpre

LES PRAIRIES HUMIDES

Ces prairies jouent un rôle fondamental dans le cycle de l'eau et notamment dans son épuration avant qu'elle ne rejoigne la nappe phréatique rhénane. **Elles régulent les inondations et sont un maillon essentiel du maintien de la biodiversité dans la plaine rhénane.**

Les **Rieds*** ont très fortement régressé au cours du siècle dernier et avec eux tout le cortège d'espèces qui leurs sont inféodées. Aussi, il est primordial de conserver tout espace enherbé, plus ou moins régulièrement inondé, par débordement d'un cours d'eau ou remontée de la nappe phréatique.

La flore spontanée des prairies humides est très variée et richement colorée ; elle est le résultat de multiples facteurs : topographie, sol, niveau de la nappe phréatique, micro-climat, etc.

Il est primordial de ne pas enrichir le milieu (apport d'engrais) sous peine de voir s'effondrer cette diversité floristique au profit de quelques plantes communes.

Les zones réaménagées, en légères dépressions (cuvette) ou dont le toit de la nappe phréatique est proche du niveau du sol, sont propices à un réensemencement et à la plantation d'espèces indigènes dites « hygrophiles ».

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DE MILIEUX HUMIDES

EPILOBE HÉRISSÉE

EPILOBIUM HIRSUTUM

Ce nom lui a été donné en référence aux nombreux poils qui parcourent sa tige. Ses fleurs rose-pourpre s'épanouissent de juin à septembre. Ses graines, surmontées de longues aigrettes, ont servi à confectionner des mèches de chandelles, mais n'ont pas réussi à remplacer le coton ! Cette plante mellifère est réservée aux grands terrains, car sa souche rampante lui permet de former rapidement de grandes colonies.

REINE DES PRÉS

FILIPENDULA ULMARIA

Nectarifère, elle est visitée par les abeilles et les coléoptères. Cette plante possède mille vertus ! Ses racines et feuilles servaient autrefois de condiment, alors que ses fleurs étaient utilisées en gelée, confiture, sirop, bière, vins ou vinaigres. Séchée, elle parfumait le linge dans les armoires. Elle est à la fois vermifuge, digestive, dépurative et diurétique. Enfin, l'acide qu'elle contient est chimiquement identique à celui du saule blanc, dont on a fait l'aspirine ! On comprend pourquoi cette plante était sacrée aux yeux des druides.

SUCCISE DES PRÉS

SUCCISA PRATENSIS

De juillet à octobre ses belles fleurs bleu-violacée, qui s'épanouissent au bout d'un long pédoncule, attirent de nombreux insectes. Elles sont regroupées en une sphère d'où dépassent nettement les anthères des étamines. Elle est la plante hôte de la Chenille du Damier de la Succise, papillon aujourd'hui menacé.

GRANDE CONSOUDE

SYMPHYTUM OFFICINALE

Le terme « consoude » apparu vers 1 265 provient de ses vertus à cicatriser les plaies et à consolider les fractures. Elle possède bien d'autres usages médicinaux, connus depuis l'Antiquité ! Très esthétique, elle agrémente les jardins. Son purin renforce les plantes, favorise leur développement et stimule la flore microbienne du sol. Elle a un fort potentiel nectarifère, d'ailleurs les bourdons ne s'y trompent pas et sont si pressés d'accéder au nectar, qu'ils percent un trou à la base de la corolle. Les abeilles à langue courte peuvent alors également y accéder !

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DE MILIEUX HUMIDES

SAULE BLANC

SALIX ALBA

Il est très décoratif par son feuillage au revers argenté et ses rameaux souples. C'est un arbre de grande taille, mais que l'on peut aisément contenir, en le taillant en « tétard ».

SAULE POURPRE

SALIX PURPUREA

Il est reconnaissable aux **anthères*** rouges de ses chatons. Son port touffu, en forme de boule, est très intéressant sur le plan paysager. De plus, il conserve une taille réduite (jusqu'à 6m).

LES SAULES

IL EXISTE PLUS DE 70 ESPÈCES DE SAULES EN EUROPE (350 DANS LE MONDE). EN S'HYBRIDANT TRÈS FACILEMENT, ILS RENDENT LA TÂCHE D'IDENTIFICATION DIFFICILE AUX BOTANISTES. C'EST PARMI EUX QUE L'ON TROUVE LE PLUS PETIT ARBRE AU MONDE : 2 CM DE HAUT ! LEUR FLORAISON EN CHATONS EST À LA FOIS ESTHÉTIQUE ET UTILE, CAR CES DERNIERS SONT TRÈS MELLIFÈRES.

SALICAIRE

LYTHRUM SALICARIA

Ses fleurs magenta s'épanouissent en longs épis (25-30 cm) du milieu de l'été au début de l'automne. Ses graines sont très lourdes et ne peuvent donc pas être disséminées par le vent. Malicieuse, la plante a donc rusé : avec l'humidité de l'air, les graines libèrent un **mucilage*** abondant leur permettant de se coller au plumage des oiseaux.

POPULAGE DES MARAIS

CALTHA PALUSTRIS

Cette vivace du bord des eaux et des berges, possède des feuilles en forme de cœur, d'un vert brillant. Ses fleurs jaunes, ressemblant à celles des boutons d'or, apparaissent au printemps et peuvent illuminer la zone humide jusqu'à l'été.

NOMBREUX CULTIVARS*

MENTHE AQUATIQUE

MENTHA AQUATICA

Présente sur les berges humides, cette plante aux fleurs mauve-lavande très nectarifères, attire de nombreux insectes. Ses feuilles sont très appréciées des femelles de Tritons qui les replient sur leurs œufs.
Pour éviter qu'elle ne colonise de trop grandes surfaces, la culture en « panier » peut s'avérer nécessaire.

NOMBREUX CULTIVARS*

ARGOUSIER

HIPPOPHAE RHAMNOIDES

On le connait dans les Alpes, mais on oublie bien souvent qu'il est aussi présent en Alsace sur les bords du Rhin ! Cet arbuste très épineux aux feuilles étroites, munies d'écailles argentées, offrent de somptueuses baies oranges regroupées le long des branches. Ces derniers peuvent persister l'hiver. Ils sont 30 fois plus riches en vitamine C que l'orange ! C'est aussi un concentré d'antioxydants et d'acides gras essentiels. L'huile d'argousier possède un pouvoir cicatrisant exceptionnel : à tester sur les brûlures, plaies ou irritations !

ZONES HUMIDES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Alnus glutinosa	Aulne glutineux	20 -25 m			fevrier	
Angelica sylvestris	Angélique sauvage	50 -200 cm	2		juillet-octobre	
Caltha palustris	Populage des marais	60 cm			avril-mai	
Cirsium palustre	Cirse des marais	60 - 200 cm	2		juin-oct	
Epilobium hirsutum	Epilobe hérissée	60 - 150 cm			juin-sept	
Eupatorium cannabinum	Eupatoire chanvrine	80-150 cm			juillet-octobre	
Filipendula ulmaria	Reine des prés	50 -120 cm			juin-aout	
Heracleum sphondylium	Berce sphondyle	15-150 cm			juin-aout	
Hippophae rhamnoides	Argousier	1 -5 m			mars-avril	
Lythrum salicaria	Salicaire	30 -150 cm			juin-sept	
Mentha aquatica	Menthe aquatique	10- 75 cm			juillet-octobre	
Mentha arvensis	Menthe des champs	8 -40 cm			juillet-sept	
Populus alba	Peuplier blanc	20-30 m			mars-avril	
Salix alba	Saule blanc	2 - 25 m			avril-mai	
Salix elaeagnos	Saule drapé	1 - 8 m			mars-avril	
Salix fragilis	Saule cassant	15 - 25 m			avril-mai	
Salix purpurea	Saule pourpre	1 - 6 m			mars-avril	
Salix viminalis	Osier des vanniers	3 -10 m			mars-avril	
Saponaria officinalis	Saponaire	30 - 70 cm			juillet-sept	
Stachys palustris	Epiaire des marais	25 - 100 cm			juillet-sept	
Succisa pratensis	Succise des prés	30-100 cm			juillet-octobre	
Symphytum officinale	Consoude	30 - 120 cm			mai-aout	
Veronica chamaedrys	Véronique petit-chêne	10-50 cm			mai-juin	

HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOINS EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS

CHAPITRE 3

FLEURISSONS NOS PELOUSES

Bleuet sauvage

PAS SI FOLLES LES HERBES !

Marguerites

Les plantes sauvages indigènes* sont très attractives pour les papillons, les abeilles et certains coléoptères. Leurs feuilles, leurs tiges ou bien encore leurs racines nourrissent chenilles, criquets ou sauterelles.

Un espace de pelouse épargné par la tondeuse peut devenir une magnifique prairie riche en fleurs sauvages. Au besoin, l'étrépage (technique qui consiste à décaisser le sol sur quelques centimètres) suffit à la banque de graines du sol pour s'exprimer.

Pour des zones où la diversité végétale est faible et présente un intérêt « moindre », un réensemencement (ou sur-semis) permettra d'améliorer la richesse floristique.

PRAIRIES FLEURIES : ATTENTION AUX MÉLANGES !

De nombreux mélanges de semences vendus dans le commerce sont composés d'une dizaine d'espèces qui favorisent fortement l'abeille domestique, qui n'est pourtant pas l'acteur unique de la pollinisation.

Les abeilles solitaires, les papillons, les syrphes ou les coléoptères, comme les longicornes ou la Cétoine dorée sont d'excellents pollinisateurs, qu'il convient de préserver, en leur offrant des sources de nourriture variées. **Il est donc nécessaire de choisir des mélanges composés d'une grande diversité d'espèces.**

En effet, les papillons peuvent être les pollinisateurs exclusifs de certaines plantes, qui dépendent donc entièrement d'eux pour se reproduire (ex : **Chèvrefeuille**, **Valériane**...).

Cétoine dorée

C'EST LE POMPON !

Les fleurs exotiques* (**Zinnia, Pavot de Californie**, etc.) et les variétés horticoles à fleurs doubles, (hybrides souvent stériles), sont sans intérêt, voire nuisibles aux pollinisateurs. **Les étamines des variétés horticoles ont été transformées en pétales, afin de donner plus de « volume » à la fleur. Ces dernières utilisent alors toute leur énergie à fabriquer une grande corolle et ne produisent que peu ou pas de pollen et de nectar.**
Les plantes exotiques*, elles aussi, offrent peu de nourriture et aucun gîte pour les insectes locaux.

S'ÉLOIGNER DU « TAPE À L'ŒIL »

L'objectif d'une prairie favorable aux pollinisateurs n'est pas un fleurissement spectaculaire, comme il est possible d'en voir dans certains catalogues. L'idée est bien de faire alliance avec la nature et non de la contraindre ou de s'opposer à elle. Passée la première année où les annuelles aux couleurs vives sont prédominantes, le mélange s'adapte aux conditions spécifiques du lieu. Des espèces s'accommodent mieux que d'autres et certaines disparaissent. **Notre œil doit alors réapprendre à admirer des espèces qui nous semblent « banales », mais sont en réalité de véritables trésors** (pour peu que l'on prenne le temps de les observer).

Knauties des champs et Sauges des prés

LAISSONS S'EXPRIMER LA NATURE, SANS EXCEPTION !

La chenille du Paon du Jour se nourrit exclusivement de feuilles d'Ortie

Nous devons aussi accepter le retour des mal-aimées comme la **Ronce** ou l'**Ortie**, qui sont à tort déconsidérées, voire systématiquement pourchassées. Leur présence est pourtant essentielle au cycle de vie de nombreuses espèces.

BIEN CHOISIR LE LIEU D'IMPLANTATION

Plusieurs règles sont à suivre pour le développement optimum de la prairie fleurie : le site doit être ensoleillé, protégé des vents dominants et bien évidemment du piétinement ! Le sol doit être pauvre en matière organique, car un excès d'éléments nutritifs favorise les graminées, au détriment des plantes à croissance plus lente.

VARIONS LES PLAISIRS

Des espèces sauvages peuvent tout à fait prendre place aux pieds de plantes cultivées, comme les **Tulipes** ou les **Roses**. Certains mariages sont très heureux, lorsque l'on joue sur la complémentarité des couleurs. De plus, les plantes indigènes maintiennent l'humidité et peuvent être répulsives pour certains parasites.
Ainsi, le **Bugle rampant**, la **Véronique petit-chêne** ou le **Lotier corniculé** peuvent « habiller » les massifs de plantes à bulbes, pour y créer de très beaux contrastes.

LE GAZON, AVEC MODÉRATION !

Dans les espaces publics comme privés, le gazon nous offre de formidables espaces récréatifs. **Mais doit-il pour autant prendre toute la place ?** N'est-il pas préférable de le réserver à certains espaces situés en périphérie directe des bâtiments ? Par ailleurs, le gazon est d'autant plus intéressant sur le plan paysager, lorsqu'il côtoie des espaces de végétation plus élevée, créant des lignes ou des courbes et de belles perspectives. Enfin, pour qu'il ne s'apparente pas à un « désert biologique », **laissons-le s'habiller de pâquerettes, de trèfles ou autres renoncules !**

PRENONS DE LA HAUTEUR !

Une coupe haute du gazon (6-8 cm) permet d'économiser plusieurs tontes, le rend plus résistant à la sécheresse, limite le développement des mousses et y fait renaître la vie.

Un pelouse coupée plus haute développe son système racinaire et se trouve ainsi en meilleure santé. D'autre part, les coupes rases favorisent les plantes à rosettes comme le **Pissenlit**, au détriment des autres plantes à fleurs. Avouez qu'il serait dommage de se priver d'une large palette de couleurs !

Exemple de gestion différenciée

ENTRETIEN : SERVICE MINIMUM !

Contrairement à de nombreuses plantes horticoles, qui ont besoin d'être « dopées », **les plantes indigènes* ne nécessitent pas d'apports spécifiques.**
Si le compost peut néanmoins être utilisé au pied de certaines vivaces, aucun engrais ne doit alimenter les prairies fleuries. La fertilisation n'est pas l'alliée des plantes à fleurs !

Le fauchage s'effectue tard, au cours de l'été, le temps pour les plantes de monter en graines. Laissés quelques jours sur place, pour favoriser le réensemencement, les végétaux sont ensuite exportés pour ne pas enrichir le sol.

Toutefois, le fauchage annuel n'est pas indispensable. Il en suffit d'un, tous les deux ans, pour éviter le développement d'arbustes ou arbres qui aboutirait à la fermeture du milieu.

Les petits chemins tracés à la tondeuse sont à la fois très appréciés des promeneurs, mais aussi de la faune, qui affectionne tout particulièrement les zones de lisière.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES POUR FLEURIR VOS PRAIRIES

ACHILLÉE MILLEFEUILLE

ACHILLEA MILLEFOLIUM

Elle doit ce nom à son feuillage découpé si finement qu'il donne l'impression de voir des milliers de petites feuilles. Certains l'appellent aussi « sourcil de Vénus » ou « herbe aux coupures », car elle a la propriété de stopper les saignements. D'après la légende, Achille lui-même l'utilisait pour soigner ses blessés de guerre. Achillea provient du grec Akhilèios qui signifie « herbe d'Achille ».

NOMBREUX CULTIVARS*

BOURRACHE

BORRAGO OFFICINALIS

Elle est à la fois décorative, médicinale, mellifère et comestible. Ses fleurs d'un bleu magnifique peuvent embellir nos salades. Ses feuilles au goût proche du cornichon peuvent être hachées dans le bibeleskaes (fromage blanc) ! Elle fleurit en continue jusqu'aux gelées et attirent de très nombreux insectes.

ENGRAIS VERTS

LES ENGRAIS VERTS SONT DES PLANTES QUE L'ON SÈME PUIS QUE L'ON ENFOUIT, AFIN D'ENRICHIR LE POTAGER. ILS PROTÈGENT LE SOL DE L'ÉROSION ET DU TASSEMENT, ACTIVENT SA VIE MICROBIENNE ET AMÉLIORENT SA STRUCTURE GRÂCE À UN ENRACINEMENT DÉVELOPPÉ.

BLEUET DES CHAMPS

CENTAUREA CYANUS

Sa sensibilité accrue aux herbicides et son cycle de germination peu compatible avec un labour profond et tardif, l'ont progressivement fait disparaître de nos campagnes. Attention : dans de nombreux mélanges de prairies fleuries il a été remplacé par une variété horticole qui porte une inflorescence plus dense, mais stérile et qui n'est d'aucun intérêt pour les pollinisateurs.

NOMBREUX CULTIVARS*

CENTAURÉE JACÉE

CENTAUREA JACEA

Proche parente du bleuet, la centaurée jacée est contrairement à lui une plante vivace. Très décorative, son nectar est aussi recherché que celui de son cousin des moissons. Elle est notamment très appréciée des papillons qui fréquentent régulièrement ses fleurs mauves finement découpées. Peu exigeante, elle trouve sa place partout et apporte fraîcheur et légèreté.

NOMBREUX CULTIVARS*

VIPÉRINE

ECHIUM VULGARE

Très velue et légèrement épineuse, elle peut atteindre 1 m de haut. La couleur de ses fleurs varie de rose en boutons à bleu-vif à maturité. Il est fréquent de l'observer sur les bords de route. Elle fournit aux abeilles, bourdons et papillons un abondant nectar pendant plusieurs semaines. Certaines osmies (abeilles solitaires) la butinent de façon quasi exclusive !

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES POUR FLEURIR VOS PRAIRIES

MAUVE MUSQUÉE

MALVA MOSCHATA

Cette plante très élégante est héliophile (recherche une situation très ensoleillée). Elle sera tout à son aise sur un talus sec qu'elle illuminera de ses fleurs rose-pale aux cinqs pétales échancrés.

NOMBREUX CULTIVARS*

COQUELICOT

PAPAVER RHOEAS

Porte drapeau de la flore champêtre, le coquelicot, à défaut d'être accepté dans les cultures, trouve sa place dans les zones récemment remuées où le sol est nu. Ses très nombreuses graines (jusqu'à 60 000 pour un seul pied) patientent avant que les conditions ne leur soient favorables. Si le terrain est dégagé, la floraison peut-être très spectaculaire !

ONAGRE BISANNUELLE

OENOTHERA BIENNIS

Au coucher du soleil, il suffit de quelques minutes à l'onagre pour faire apparaître ses très nombreuses fleurs jaunes à l'extrémité de ses tiges. Les insectes nocturnes viennent alors se repaître du nectar et une odeur douce se répand sur plusieurs mètres. Au matin, léchés par les premiers rayons du soleil, les pétales flétrissent et virent à l'orange. De nouveaux boutons floraux se préparent ...

SAUGE DES PRÉS

SALVIA PRATENSIS

Outre ses proprietés aromatiques, la sauge des prés est aussi très décorative. Ses fleurs bleues-violettes s'ouvrent par deux lèvres de mai à août. Lorsqu'un insecte s'introduit dans la fleur, il appuie sur sa partie basse. La partie haute se rabat alors sur son dos et le couvre de pollen ! Cette vivace possède de longues racines qui lui permettent de résister à la sécheresse.

NOMBREUX CULTIVARS*

BOUILLON BLANC

VERBASCUM THAPSUS

Cette plante bisannuelle affectionne les milieux secs. Son feuillage très duveteux, lui permet de s'accommoder du manque d'eau. S'il se fait très discret la première année ; en ne formant qu'une rosette ; il érige l'année suivante une tige florale pouvant dépasser les 2m !

ORIGAN

ORIGANUM VULGARE

On reconnait son parfum caractéristique d'herbes de Provence, qui sent bon la pizza ! Cette plante très mellifère est thermophile (elle apprécie les conditions chaudes et ensoleillées).

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES POUR FLEURIR VOS PRAIRIES

ROSE TREMIÈRE
ALCEA ROSEA

Elle fleurit abondamment à partir de juin et égaye le fond d'un massif ou le devant d'un mur.

CALLUNE FAUSSE BRUYÈRE
CALLUNA VULGARIS

Ce nom lui vient du grec ancien « kallúnô », qui signifie « orner, parer, embellir ». Ses fleurs offrent aux abeilles un nectar très riche en saccharose.

VALÉRIANE ROUGE
CENTRANTHUS RUBER

Ces fleurs roses, nectarifères, s'épanouissent de mai à septembre.

THYM COMMUN
THYMUS VULGARIS

Il est visité du printemps à la fin de l'été par les abeilles et les papillons, notamment l'Azuré du Thym, dont il est la plante hôte.

CERTAINES PLANTES NON INDIGÈNES EN PLAINE D'ALSACE, MÉRITENT TOUTEFOIS DE REJOINDRE LE CORTÈGE DES PLANTES À PRIVILÉGIER.

PRIMEVÈRE OFFICINALE

PRIMULA VERIS

Une des premières à fleurir et donc une première source de nourriture pour la faune.

LAVANDE OFFICINALE

LAVANDULA ANGUSTIFOLIA

A la fois belle et parfumée. Si elle attire les butineurs, elle fait aussi fuir les pucerons.

MELISSE

MELISSA OFFICINALIS

Riche en nectar, cette condimentaire, dont les feuilles sentent le citron, possède aussi de remarquables propriétés médicinales.

PANICAUT

ERYNGIUM PLANUM

Ses inflorescences ressemblent à des pompons bleu-violacé, de même que les grandes bractées en forme d'étoile qui les entourent.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES SOUVENT DÉCONSIDÉRÉES

ORTIE

URTICA DIOICA

Bien sûr, le moindre contact avec le dessous de ses feuilles libère des substances irritantes. Néanmoins, on lui pardonne très vite ce geste de défense, lorsque l'on fait la liste de ses qualités ! En faisant macérer ses feuilles on obtient un formidable stimulateur de croissance. En les cuisant, elles perdent leurs propriétés urticantes et nous enrichissent en vitamines A, C et en fer. D'autre part, une centaine d'espèces d'insectes sont plus ou moins liés à l'ortie. Parmi eux, on trouve une trentaine de lépidoptères (papillons de jour et de nuit), dont dix dépendent exclusivement de l'ortie pour leur survie.

CARDÈRE

DIPSACUS FULLONUM

Cette plante est également appelée « Cabaret des oiseaux », car l'eau de pluie retenue à l'aisselle de ses feuilles attire certains oiseaux, qui viennent s'y abreuver. D'autres, comme le chardonneret élégant, préfèrent picorer ses graines. Au XIXe siècle, ses capitules secs servaient à peigner et non carder la laine.
La chenille d'un papillon nocturne, semblable à un gros bourdon (sphinx-bourdon), se nourrit de ses feuilles.

Demi-deuil sur fleur de trêfle

PRAIRIES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Achillea millefolium	Achille millefeuille	15 -60 cm			juin-nov	
Agrostemma githago	Nielle des blés	30-50 cm	1		juin-aout	
Ajuga reptans	Bugle rampante	10-40 cm			mai-juin	
Anthemis tinctoria	Camomille des teinturiers	40 cm			juin-aout	
Anthyllis vulneraria	Anthyllide vulnéraire	20 cm			mai-aout	
Borago officinalis	Bourrache	20-60 cm			mai-sept	
Campanula glomerata	Campanule agglomérée	20-40 cm			juin-aout	
Campanula rotundifolia	Campanule à feuilles rondes	10-50 cm			juin-oct	
Centaurea cyanus	Bleuet des champs	20- 80 cm			mai-aout	
Centaurea jacea	Centaurée jacée	30 - 80 cm			mai-oct	
Centaurea scabiosa	Centaurée scabieuse	30-80 cm			juin-oct	
Centaurium erythraea	Petite centaurée commune	10-60 cm			juillet-oct	
Chrysanthemum segetum	Marguerite dorée	30 -80 cm			juillet-oct	
Cirsium vulgare	Cirse	30- 180 cm	2		juillet-sept	
Daucus carota	Carotte sauvage	30 cm			juin-aout	
Dianthus carthusianorum	Œillet des chartreux	30 - 40 cm			juillet-aout	
Dipsacus fullonum	Cardère	70 - 150 cm	2		juillet-sept	
Echinops sp.	Boule azurée	10 -30 cm			juin-aout	
Echium vulgare	Vipérine	20-90 cm	2		juin-sept	
Epilobium angustifolium	Epilobe en épis	50 -150 cm			juin-sept	
Filipendula vulgaris	Fillipendule terrenoix	15-80 cm			mai-aout	
Galium verum	Gaillet jaune	40 - 60 cm			juillet-oct	
Genista pilosa	Genet poilu	50 cm			mai-juin	

HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
			=		
			=		
			=		
			↗		
			↗		
			=		
			↗		
			↗		
			↗		
			=		
			↗		
			↘		
			↘		
			↘		
			↗		
			=		
			=		
			↗		
			↗		
			↘		
			=		
			=		
			=		

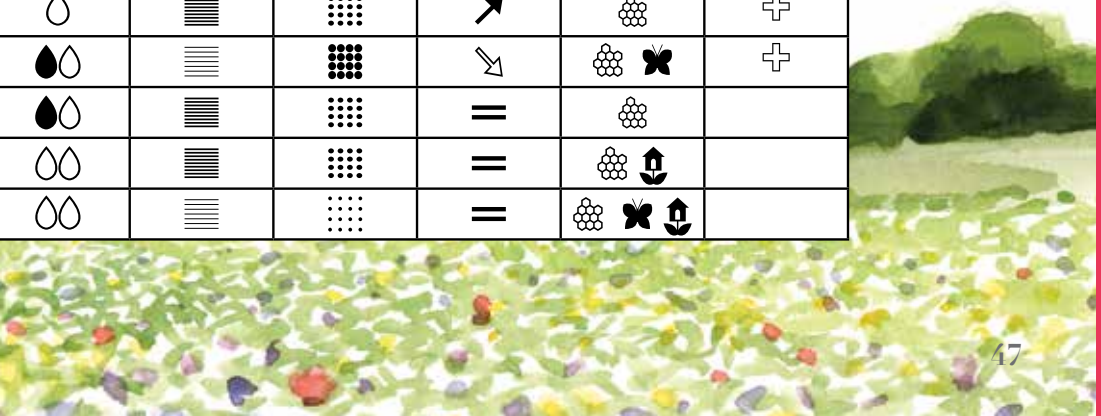

PRAIRIES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Helianthemum nummularium	Hélianthème	20 - 30 cm			juin-aout	
Hieracium pilosella	Piloselle	15-20 cm			mai-aout	
Hippocrepis comosa	Hippocrépide chevelue	10-20 cm			mai-juin	
Hypericum perforatum	Millepertuis perforé	50-60 cm			juillet-sept	
Hypochoeris radicata	Porcelle	30 -50 cm			juillet-sept	
Knautia arvensis	Knautie des champs	30-60 cm			juillet-sept	
Leontodon hispidus	Liondent hispide	10-50 cm			juin-oct	
Leucanthemum vulgare	Marguerite	20-80 cm			mai-aout	
Linaria cymbalaria	Linaire des murs	25-75 cm			mai-sept	
Lotus corniculatus	Lotier corniculé	10 -25 cm			mai-sept	
Malva moschata	Mauve musquée	60 cm			juin-oct	
Malva sylvestris	Mauve sylvestre	120 cm			juin-aout	
Matricaria chamomilla	Matricaire	50 - 100 cm			mai-sept	
Medicago lupulina	Minette	15-20 cm	1		mai-sept	
Melilotus officinalis	Melilot officinal	30 -120 cm	2		juin-sept	
Oenothera biennis	Onagre bisannuelle	100-120 cm	2		juin-sept	
Origanum vulgare	Origan	30 -80 cm			juillet-sept	
Papaver rhoeas L.	Coquelicot	20 -80 cm			juin-sept	
Prunella grandiflora	Brunelle	15-20 cm			juin-aout	
Ranunculus bulbosus	Bouton d'or	40-50 cm			avril-juillet	
Rhinanthus minor	Petite rhinanthe	15 - 50 cm			mai-sept	

HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
			↗		
			=		
			↗		
			↗		
			↘		
			↗		
			=		
			=		
			↗		
			↘		
			=		
			=		
			=		
			↗		
			=		
			=		
			↗		
			↗		
			=		
			↗		
			↗		

PRAIRIES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Rubus caesius	Ronce bleuatre	0,5 à 1 m			mai-juin	
Salvia pratensis	Sauge des prés	35-80 cm			juin-aout	
Scabiosa columbaria	Scabieuse colombaire	30 -50 cm			juillet-sept	
Securigera varia	Coronille bigarrée	30 -120 cm			mai-aout	
Sedum album	Orpin blanc	5 -20 cm			juillet-sept	
Senecio jacobaea	Seneçon jacobée	60 - 150 cm			juin-aout	
Silene dioica	Compagnon rouge	20 - 120 cm			mai-oct	
Silene vulgaris	Silene enflée	20 - 70 cm			mai-sept	
Trifolium pratense	Trèfle des prés	5-40 cm			mai-sept	
Tragopogon pratensis	Salsifis des prés	30 - 80 cm			mai-aout	
Urtica dioica	Ortie dioique	40 - 100 cm			juin-oct	
Verbascum thapsus	Bouillon blanc	100 - 180 cm	2		juillet-sept	
Vicia cracca	Vesce jarosse	0,4 - 2m	liane / grimpante		juin-sept	

LÉGENDE

Arbre / Arbuste / Arbrisseau

Exposition :
Ombre / Demi-ombre / Soleil

1 2
Vivace / Annuelle / Bisannuelle

Type sol :
Léger / Ordinaire / Lourd

Besoins en MO :
Pauvre / Normal / Riche

Humidité du sol :
Humide / Frais / Moyenne / Sec

HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
			=		
			↗		
			↗		
			↗		
			↗		
			=		
			↗		
			↗		
			↗		
			↗		
			=		
			↗		
			=		

Couleur des fleurs

Couleur des fruits

pH :
Acide / Neutre à acide / Neutre /
Neutre à alcalin / Alcalin

Melfière / Baies ou fruits /
Nectar pour papillons / Plante hôte

Médicinale / Toxique / Culinaire /
Aromatique / Utile au potager, purin

PRAIRIES

	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COUL FLEU
ESPÈCES ALLOCHTONES	Alcea rosea	Rose tremière	1,5 à 3 m	1 2		juillet-sept	variat
	Ammi majus	Ammi élevé	80 -100 cm	1		juillet-sept	
	Anthemis nobilis	Camomille romaine	10 - 30 cm	1		juin-sept	
	Arctostaphylos uva-ursi	Raisin d'ours	15 -30 cm	1		juillet-aout	
	Asclepias tuberosa	Asclepiade	80 cm	1		juin-aout	
	Calluna vulgaris	Callune fausse bruyère	20-50 cm	1		juillet-sept	
	Carthamus tinctorius	Carthame des teinturiers	60-90 cm	1		mai-juin	
	Centranthus ruber	Valérianne rouge	30-80 cm	1		juin-aout	
	Cleome lutea	Cléome	40-150 cm	1		mai-sept	
	Coreopsis verticillata	Coreopsis à feuilles en aiguille	60 cm	1		juillet-sept	
	Coriandrum sativum	Coriandre	30-140 cm	1		juillet-sept	
	Delphinium grandiflorum	Pied d'alouette	20-50 cm	1		mai-juillet	
	Echinacea purpurea	Echinacee pourpre	90-150 cm	1		juin-sept	
	Echium plantagineum	Vipérine à feuilles de plantain	20-60 cm	1		mai-juillet	
	Eryngium planum	Panicaut à feuilles planes	90 cm	1		juillet-sept	
	Gleditsia triacanthos	Févier d'Amérique	20-40 m			juin_juillet	
	Helianthus annuus	Tournesol	jusqu'à 4 m	1		juillet-septembre	
	Hemerocallis sp.	Hemerocalles	50 - 100 cm	1		juin-juillet	variat

EUR RS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
ples				=		
				↓		+
				=		+
				=		
				↘		
			C	↓		+
				↗ = ↘		
				↗		
				=		
				=		
				=		
				=		
				=		+
				=		
				=		
				↗		
				↗		
ples				↗		

PRAIRIES

	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COUL FLEU
ESPÈCES ALLOCHTONES	Kniphofia uvaria flamenco	Tritoma flamenco	80 cm			aout-sept	
	Lathyrus odoratus	Pois de senteur	50 - 200 cm	1		juin-sept	
	Lavandula angustifolia	Lavande offcinale	100 cm			juin-juillet	
	Lavatera sp.	Lavatères	50-120 cm	1		juillet-nov	variat
	Leonurus cardiaca	Agripaume	60 -100 cm			juin-aout	
	Lunaria biennis	Monnaie du Pape	60 -100 cm	2		mai-juin	
	Melissa officinalis	Melisse	30-60 cm			juillet-aout	
	Monarda sp.	Monarde	150-200 cm	1		juin-oct	variat
	Morus sp.	Murier	5-10 m				
	Nepeta x faassenii	Nepeta	30 cm			juin-sept	
	Onobrychis viciifolia	Sainfoin	20 - 70 cm			mai-juillet	
	Panicum miliaceum	Millet	30 - 130 cm	1		juillet-oct	
	Primula veris	Primevère officinale	10 -30 cm			avril-mai	
	Reseda luteola	Réséda jaune	50 - 150 cm	2		juin-oct	
	Sambucus racemosa	Sureau à grappes	1-4m			avril-mai	
	Sedum spectabile	Orpin remarquable	40-50 cm			aout-octobre	
	Tanacetum parthenium	Grande camomille	30 cm			juillet-sept	
	Teucrium scorodonia	Germandrée	30 cm			juin-sept	
	Thymus vulgaris	Thym commun	20 cm			juin-juillet	

EUR URS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
				=		
				=	/ oiseaux	
				↗		
oles				=		
				=		
				=		
				=		
oles				=		
				↗		
				↗		
				↗		
				=	oiseaux	
				↘		
				=		
				↗		
				↗		
				=		
				↗		
				↗		

CHAPITRE 4

PLANTONS DES HAIES

Cornouiller sanguin

Viorne obier

BIEN PLUS ESTHÉTIQUES QUE DES HAIES MONOSPÉCIFIQUES DE CONIFÈRES, ELLES OFFRENT UNE NOUVELLE PALETTE DE COULEURS À CHAQUE SAISON !

Les haies champêtres présentent de très nombreux avantages : **elles sont adaptées aux conditions climatiques locales, protègent du vent, piègent les nitrates et limitent le ruissellement.**

Elles sont utilisées par la faune comme **abris, sources de nourriture, lieu de reproduction** ou encore comme poste d'affut par les rapaces.

Les épineux (**Prunellier, Aubépine,**...) offrent une protection efficace aux oiseaux nicheurs. D'autres espèces (**Ronce, Sureau, Fusain,** ...) ont des tiges remplies de moelle, que les abeilles solitaires creuseront pour y élire domicile et déposer leurs larves.

CHANGEONS DU « BÉTON VERT »

Les haies de **Thuyas**, **Cyprès** et **Lauriers-palme** sont si denses qu'elles **ne permettent pas à la faune de s'y abriter. Ces espèces qui appauvrissent le sol**, sont souvent affaiblies par des tailles sévères et répétées et **deviennent sensibles aux maladies**. Les parasites n'ont alors aucun mal à se propager rapidement sur plusieurs mètres linéaires d'une même espèce !

A cela s'ajoute beaucoup d'effort et d'énergie pour tenter de maîtriser ces végétaux à croissance rapide. Et pour couronner le tout, **les déchets de taille ne sont pas valorisables**, car ils acidifient le sol ou encrassent les conduits de cheminée.

Ces murs sans vie, d'un vert uniforme, ceinturent encore bon nombre de jardins ou de résidences. Les espèces proposées dans ce guide vous invitent à dire adieu à l'uniformité et à changer de cette monotonie !

Une triste haie de thuyas

LA HAIE TAILLEE

Maintenue à 2 m par des tailles régulières, elle peut être utilisée en limite de propriété. Bien évidemment cette haie est constituée d'espèces qui supportent d'être sévèrement rabattues. **Les produits de taille sont, à l'inverse des Thuyas ou Cyprès, utilisables en paillis.** L'alternance de végétaux à feuillage caduc, persistant (**Houx**, **Troène**) ou marcescents (**Hêtre**, **Charme**) permettra de conserver un aspect brise-vue en hiver.

Entretien : un ou deux ans après la plantation, il sera nécessaire de rabattre les arbustes d'un tiers, voire de la moitié de leur taille, afin de densifier le feuillage à la base de la haie. Par la suite, chaque année, l'opération se résume à une taille de forme.

LA HAIE LIBRE

Plantés sur 2 rangs, en quinconce, les végétaux peu taillés offrent une floraison abondante et une grande variété de baies.

Préférez des jeunes plants à racines nues (60 à 80 cm de hauteur), plus vigoureux. N'oubliez pas de pailler le sol la première année pour limiter la concurrence des herbacées et conserver l'humidité aux pieds des arbustes. Bordez la haie d'une zone fauchée ou d'un massif de fleurs pour créer une mosaïque d'habitats (ou niches écologiques) pour la faune.
Taillez de fin août à décembre, afin de ne pas gêner la nidification des oiseaux.
Enfin, rassemblez les feuilles mortes au pied de la haie pour dynamiser l'activité biologique du sol et offrir un abri aux espèces qui hivernent (ex : hérisson).

Entretien : si l'espace le permet, il se limite à éclaircir les couronnes des arbres et arbustes, si le besoin s'en faisait sentir. Cela consiste à réduire le volume de la haie en coupant quelques branches au niveau des ramifications, tout en respectant le port naturel de l'arbre.

Fruits du Fusain d'Europe

LE BAL DES COULEURS

En février-mars, le **Noisetier** est le premier à ouvrir la danse, en arborant ses précieux chatons. Il est rapidement suivi par les **Saules**, puis le **Cornouiller mâle**, qui fait apparaitre de discrètes mais somptueuses fleurs jaunes. Le **Prunellier**, quant à lui, se couvre de fleurs dès le mois suivant.

En mai, c'est autour de l'**Aubépine**, des **Viornes** et du **Sureau** de se parer de blanc, tandis que l'**Églantier** offre ses fleurs roses aux butineurs.

Au milieu de l'été, l'envoûtant parfum du **Chèvrefeuille** vient s'ajouter à cette féérie de couleurs. Août et septembre voient murir les fruits du **Sureau** et les premières noisettes.

L'automne apporte une incroyable collection de baies : couleur d'olive mûre pour celles du **Troène** et pour les **Cornouilles**, rouge vif pour celles de la **Viorne obier** !

Elles ont fort à faire pour concurrencer les fruits roses et oranges apparus sur le **Fusain**. Les baies bleues du **Prunellier** sont les dernières à arriver à maturité. Quant au **Lierre**, il offre aux pollinisateurs leurs dernières fleurs de la saison. Les rameaux pourpres du **Cornouiller** et le feuillage violacé du **Fusain** contrastent avec le tapis jaune-orangé de feuilles tombées au sol. En décembre et janvier, celles du **Charme** restent accrochées aux branches. Enfin, les fruits du **Lierre** et du **Houx**, posés sur un feuillage vert luisant, ferment cette valse à mille temps, qui ne cessera jamais de nous émerveiller !

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DES HAIES

CHARME

CARPINUS BETULUS

Incontournable de la haie taillée, le charme rejette vigoureusement de souche lorsqu'il est coupé au ras du sol. Son feuillage dense et opaque se flétri à l'automne, tout en restant accroché aux rameaux.

ERABLE CHAMPÊTRE

ACER CAMPESTRE

L'érable champêtre s'accommode de la plupart des terrains, qu'ils soient calcaires, pauvres et même relativement secs. Au printemps ses grappes de fleurs offrent aux abeilles un excellent nectar. A l'automne son feuillage vert sombre prend une teinte jaune citron. Les excroissances ligneuses qui ornent ses jeunes rameaux font penser aux colonnes de la Grèce antique. Tout comme le charme, il supporte des tailles sévères.

NOISETIER

CORYLUS AVELANA

Les abeilles apprécient la floraison précoce de ses chatons, autant que nous apprécions ses fruits. Cet arbuste est important pour la survie de la faune sauvage, à laquelle il sert de gîte et de couvert. Il est très rustique et s'adapte aussi bien à la haie libre qu'à la haie taillée.

CORNOUILLER MÂLE

CORNUS MAS

Cet arbuste est parfaitement adapté aux sols calcaires. Sa floraison jaune vif vient égayer le début du printemps. Ces fruits comestibles (les cornouilles) prennent une teinte rouge-vermillon à la fin des vacances estivales.

CORNOUILLER SANGUIN

CORNUS SANGUINEA

Ses fleurs blanches sont très décoratives, tout comme ses rameaux rouge-violacé sous les rayons du soleil. Son feuillage prend également de très belles teintes à l'automne. C'est à cette saison qu'il porte ses grappes de fruits noirs qui font le régal des oiseaux.

CLÉMATITE BLANCHE

CLEMATIS VITALBA

Cette liane sauvage peut grimper jusqu'à 20 m. En été ses fleurs dégagent un parfum très agréable. Ses fruits plumeux persistent longtemps et offrent un magnifique spectacle dès les premières gelées.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DES HAIES

AUBÉPINE À DEUX STYLES
CRATAEGUS LAEVIGATA

AUBÉPINE MONOGYNE
CRATAEGUS MONOGYNA

LES AUBÉPINES
ELLES SONT SOUVENT UTILISÉES EN HAIE DÉFENSIVE, LES AUBÉPINES N'EN SONT PAS MOINS DE TRÈS BEAUX ARBUSTES À LA FLORAISON GÉNÉREUSE. LEURS FEUILLES PRENNENT DES TEINTES VARIÉES DU PRINTEMPS À L'AUTOMNE. ENFIN, ELLES S'ORNENT DE MAGNIFIQUES BAIES ROUGES DE LA FIN DE L'ÉTÉ JUSQU'AU DÉBUT DE L'HIVER.

CHEVREFEUILLE DES BOIS
LONICERA PERICLYMENUM

C'est le soir venu qu'il exhale tous ses parfums, attirant ainsi des papillons nocturnes, seuls capables avec leur longue trompe de puiser le précieux nectar.

FUSAIN D'EUROPE

EUONYMUS EUROPEAUS

Ses jeunes rameaux verts ont quatre angles bordés de liège. A l'automne ses feuilles virent au rouge écarlate, mais ce sont surtout ses fruits qui attirent tous les regards. Les « bonnets d'évêque » roses renferment des graines orange-vif, aussi belles que toxiques.

PRUNELLIER

PRUNUS SPINOSA

Ses épines protègent les oiseaux des prédateurs. Ses fleurs attirent de nombreux insectes, car elles apparaissent tôt, à une période où les sources de nectar sont encore rares. Plusieurs chenilles de papillons se nourrissent de son feuillage. Ses fruits astringents ne peuvent être consommés (en gelée ou en compote) qu'après les premiers gels. En haie libre, surveillez son développement, car il peut rapidement former un taillis impénétrable !

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DES HAIES

SUREAU NOIR

SAMBUCUS NIGRA

Ses fleurs blanches rassemblées en grappes aplaties sont très odorantes. Elles parfument infusions, vins apéritifs ou beignets. Ses baies peuvent être transformées en confiture ou en sirop. Elles sont appréciées des petits migrateurs (fauvette, pouillot,...) qui les consomment en quantité. De nombreux insectes auxiliaires y trouvent refuge en creusant la moelle contenue dans ses tiges. En décoction, ses feuilles deviennent un excellent insectifuge.

EGLANTIER

ROSA CANINA

Ses fleurs simples, blanc-rosé, égayent la haie. Ses fruits, les cynorrhodons, plus connus sous le nom de « poils à gratter » sont très riches en vitamine C et font une excellente confiture.

LES VIORNES
MISE EN GARDE : IL EXISTE DE TRÈS NOMBREUX CULTIVARS DES DEUX ESPÈCES SUIVANTES, INDIGÈNES* EN PLAINE D'ALSACE.

VIORNE LANTANE
VIBURNUM LANTANA

Ses feuilles ovales sont épaisses et velues sur le dessous. Ses multiples fleurs blanches forment d'élégants bouquets aplatis. Ses fruits d'abord verts, prennent une couleur rouge, puis noire. Les oiseaux en raffolent.

VIORNE OBIER
VIBURNUM OPULUS

Une floraison blanche et parfumée au printemps, des teintes flamboyantes à l'automne, des baies très recherchées par les oiseaux en hiver, ... autant de raison de planter la Viorne obier !
À condition toutefois de ne pas la confondre avec une variété horticole et stérile comme la célèbre « boule de neige ».

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES DES HAIES

ALISIER BLANC

SORBUS ARIA

Le dessus de ses feuilles est vert luisant, la face inférieure blanchâtre et duveteuse. Ses fleurs s'épanouissent en mai-juin. Ses fruits rouge-orangé viennent à maturité en septembre.

COGNASSIER

CYDONIA OBLONGA

Les fruits immatures sont verts et cotonneux en surface. Ils perdent ce voile à la fin de l'automne lorsqu'ils changent de couleur et deviennent jaune doré. Le cognassier apprécie les sols frais, neutres ou légèrement acides.

GENÊT À BALAIS

CYTISUS SCOPARIUS

Il se couvre d'une multitude de fleurs jaunes polinisées par les bourdons. Celles-ci ne s'ouvrent qu'après le passage de l'insecte. Il est parfaitement adapté aux sols pauvres et sableux.

GENÉVRIER
JUNIPERUS COMMUNIS

Rustique, peu exigeant, le genévrier s'adapte à toutes les expositions. Ses cônes femelles, d'abord verts, puis sombres et bleuâtres, sont incontournables dans la choucroute ! (baies de genièvre).

FRAMBOISIER
RUBUS IDAEUS

Si nous sommes très friands de ses fruits, certains papillons de nuit se nourrissent quant à eux de ses feuilles.

HAIES CHAMPETRES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS	C
Articum lappa	Bardane	1,5 -2 m	2		juillet-aout		
Berberis vulgaris	Epine vinette	1 - 3 m			mai-juin		
Carpinus betulus	Charme	10 - 25 m			avril-mai		
Clematis vitalba	Clematite vigne blanche	jusq 20 m	liane		juin-aout		
Cornus mas	Cornouiller mâle	2 - 6 m			mars-avril		
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin	2 -5 m			mai-juillet		
Corylus avellana	Noisetier	2-4 m			janv-mars		
Crataegus laevigata	Aubépine épineuse	2 -10 m			mai		
Crataegus monogyna	Aubépine monogyne	4 -10 m			juin		
Euonymus europaeus	Fusain d'Europe	2 - 6 m			avril-mai		
Frangula dodonei	Bourdaine	1 - 5 m			mai		
Galium aparine	Gaillet gratteron	50 - 100 cm	1		juin-sept		
Genista tinctoria	Genêt des teinturiers	30 - 70 cm			juin-aout		
Lathyrus sylvestris	Gesse sauvage	jusq 2 m	grimpante		juillet-sept		
Ligustrum vulgare	Troène commun	2 - 3 m			mai-juin		
Lonicera periclymenum	Chevrefeuille des bois	3 - 7 m	liane		juin-juillet		
Lonicera xylosteum	Camerisier à balai	1 - 2 m			mai-juin		
Malus sylvestris	Pommier sauvage	6 -10 m			avril-mai		
Prunus avium	Merisier	15 -25 m			avril-mai		
Prunus mahaleb	Cerisier de Ste Lucie	4- 12 m			avril		
Prunus padus	Cerisier à grappes	5 -15 m			mai-juin		
Prunus spinosa	Prunellier	1-4 m			avril		

COULEUR FRUITS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
				=		
				↗		
				↗	oiseaux	
				=		
				↗		
				↗		
				=		
				=		
				↗		
				=		
				=		
				=		
				=		
				=		
				=		
				↘		
				=		
				=		
				=		
				↗		
				↘		
				=		

HAIES CHAMPETRES

NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
Pyrus communis	Poirier sauvage	8 -20 m			avril-mai	
Quercus robur	Chêne pédonculé	25-35 m			avril-mai	
Rhamnus cathartica	Nerprun purgatif	2- 5 m			mai-juin	
Rosa arvensis	Rosier rampant	1-2 m			juin-juillet	
Rosa canina	Eglantier	1 - 5 m			mai-juillet	
Rosa rubiginosa	Rosier rouillé	0,5 - 3 m			juin-juillet	
Rubus fruticosus	Ronce des bois	1 - 2 m			juin-aout	
Salix aurita	Saule à oreillettes	1 - 3 m			avril-mai	
Salix caprea	Saule marsault	3 -18 m			mars-avril	
Salix cinerea	Saule cendré	3 -6 m			mars-avril	
Sambuscus nigra	Sureau noir	2 -10 m			juin-juillet	
Solanum dulcamara	Douce amère	1 - 3 m	grimpante		juin-aout	
Sorbus torminalis	Alisier torminal	10 - 20 m			mai	
Ulmus campestris	Orme champêtre	30 - 35 m			mars-avril	
Viburnum lantana	Viorne lantane	1 - 3 m			mai-juin	
Viburnum opulus	Viorne obier	2 - 4 m			mai-juin	

COULEUR FRUITS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
					oiseaux	

HAIES CHAMPETRES

	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE	HAUTEUR	TYPE VÉTÉTAL	EXPOSITION	FLORAISON	COULEUR FLEURS
ESPÈCES ALLOCHTONES	Abelia floribunda	Abelia	2-3 m			juin	
	Cydonia oblonga	Cognassier	5 -8 m			mai	
	Cytisus scoparius	Genet à balais	1 - 3 m			mai-juillet	
	Elaeagnus x ebbingei	Chalef	2 - 3 m			sept-nov	
	Hyssopus officinalis	Hysope	40 cm			juillet-aout	
	Juniperus communis	Genévrier	2-8 m			avril-mai	
	Lonicera tatarica	Chevrefeuille de Tartarie	3 - 5 m			mai-juin	
	Mespilus germanica	Néflier	2 - 4 m			mai-juin	
	Phygelius capensis	Fuschia du Cap	60 - 200 cm			mai-nov	
	Polygonum aubertii	Renouée aubertii	jusq 5 m	grimpante		juillet-nov	
	Prunus domestica	Prunier commun	3 -8 m			mars-avril	
	Prunus dulcis	Amandier	6 - 12 m			fev-mars	
	Rosa rugosa	Rosier rugueux	100 - 150 cm			juin-sept	
	Rubus idaeus	Framboisier	1 - 2 m			mai-aout	
	Sorbus aria	Alisier blanc	10 - 20 m			mai	
	Sorbus aucuparia	Sorbier des oiseleurs	10 -20 m			mai-juin	
	Vaccinium myrtillus	Myrtille	20 - 60 cm			mai-juin	
	Vitex agnus-castus	Gattilier	1,5 - 2 m			aout-sept	

R	COULEUR FRUITS	HUMIDITÉ SOL	TYPE DE SOL	BESOIN EN MO	PH	INTÉRÊTS POUR LA FAUNE	AUTRES PROPRIÉTÉS
					=		
					=		
					↘		
					=		
					↗		
					↗		
					=		
					↗		
					=		
					=		
					=		
					↗		
					=		
					=		
					↗		
					↘		
					⇩		
					=		

CHAPITRE 5

NE PLANTONS PAS !

Renouée du Japon

QUI SONT CES ENVAHISSEURS ?

Balsamine de l'Himalaya

Une plante invasive* est une espèce d'origine **exotique***, **envahissante***, et **causant de véritables dommages aux milieux dans lesquels elle s'installe.** Elle empêche le développement des espèces locales et devient ainsi une menace pour la biodiversité.

Les plantes introduites, capables de se reproduire de façon autonome et à persister sans intervention humaine sont appelées « **naturalisées*** ». Les plantes invasives* sont des espèces naturalisées* capables d'étendre rapidement leur aire de distribution.

Leur prolifération, lorsque les peuplements sont denses, **modifient le fonctionnement, la composition ou la structure des écosystèmes.** Elles concurrencent alors les espèces indigènes* jusqu'à entraîner parfois leur disparition. Les impacts socio-économiques peuvent également être considérables (agriculture, pêche, loisirs, etc.)

QUELS SONT LEURS POINTS COMMUNS ?

Les espèces qualifiées d'invasives* ont trouvé dans notre région un climat proche de celui de leur pays d'origine. Elles sont souvent généralistes, ont une croissance rapide et un mode de dispersion efficace (elles produisent souvent un très grand nombre de graines).

LA 2E CAUSE D'EXTINCTION

Jussie

Ces dernières années, l'augmentation et la modification des pratiques anthropiques ont créé des déséquilibres sans précédent dans l'histoire du vivant. Ceux qui étudient le processus d'extinction reconnaissent que l'on est entré dans une 6e grande crise, entièrement provoquée par l'homme. L'introduction d'espèces **exotiques*** étant la seconde cause de régression des espèces, derrière la destruction de leur habitat.

TOUTES LES EXOTIQUES* ONT-ELLES UN CARACTÈRE ENVAHISSANT ?

Les introductions ont souvent été bénéfiques. On oublie parfois que de nombreuses plantes alimentaires ont un jour été introduites (**Tomates**, **Pomme de terre**, **Noyer** etc.).
À l'inverse, le Conservatoire des Sites Alsaciens (CSA) est amené à lutter contre des espèces **spontanées*** (ex : **Prunellier**), qui peuvent recoloniser les milieux ouverts, suite à l'abandon du pastoralisme. Cela montre bien que le problème n'est pas que le caractère « étranger » de la plante, mais bien son impact (mesurable) sur les milieux (Fried, 2012).

Williamson (1996) a établi le concept des 3 X 10. En effet, sur l'ensemble des espèces végétales importées, 10 % se retrouvent dans la nature, 10 % d'entre-elles s'établissent et 10 % de ces dernières engendrent des perturbations majeures aux écosystèmes d'accueil.

QUELLE EN EST LA CAUSE ?

L'homme est responsable de la plupart des invasions biologiques spectaculaires actuelles, qu'elles soient accidentelles ou délibérées. **L'accroissement des échanges internationaux**, et par conséquent des transports de marchandise, **a favorisé l'introduction, involontaire ou non**, **d'espèces exotiques*.** Le réchauffement climatique peut, pour certaines espèces, accentuer les phénomènes de colonisation rapide.

OÙ PROLIFÈRENT-ELLES LE PLUS ?

La Balsamine de l'Himalaya

Les espèces invasives* s'installent préférentiellement dans les milieux « perturbés » (remblais, absence de ripisylves, enrochement, pollutions, etc.). En effet, quand la faune et la flore locales sont en place, il leur est bien plus difficile de s'insérer.

Les plantes **invasives*** viennent donc renforcer la vulnérabilité de milieux déjà menacés.

De nombreuses **plantes allochtones*** en Alsace trouvent des conditions propices à leur développement le long des cours d'eau. Les activités liées aux rivières et les travaux sur les milieux aquatiques peuvent amplifier leur colonisation.

LA BALSAMINE DE L'HIMALAYA, PAR EXEMPLE, PAR SES PEUPLEMENTS DENSES, EMPÊCHE LA GERMINATION DE LA FLORE INDIGÈNE HÉLIOPHILE*. DE PLUS, DISPARAISSANT AUX PREMIERS GELS, ELLE NE PRÉSERVE PAS LES BERGES DE L'ÉROSION.

DES EXEMPLES DANS LE MONDE ANIMAL

Certaines espèces ne semblent avoir eu aucune conséquence sur la faune locale (ex : la Carpe introduite par les Romains ou le Faisan au Moyen-Âge).
D'autres n'entrent pas en concurrence directe avec les **autochtones***, mais **dégradent les milieux** (ex : Ragondin).
Enfin, **certaines espèces, une fois implantées, excluent systématiquement les indigènes*.** Le Vison d'Amérique nuit au Vison d'Europe, la Grenouille taureau aux autres amphibiens, la Tortue de Floride à la Cistude d'Europe, et les Écrevisses américaines aux Écrevisses **autochtones.***

LES MOYENS DE LUTTE

→ **Manuelle et mécanique :**
arrachage, fauchage, débroussaillage.
Les coûts sont souvent très élevés et supposent une invasion limitée.

→ **Écologique :**
l'arrêt des perturbations naturelles ou humaines, couplé à la restauration des milieux dégradés est la méthode la plus efficace !
Dans la plupart des cas la lutte mécanique, seule, est vouée à l'échec.
Elle doit s'accompagner de travaux de renaturation, consistant à replanter des espèces **autochtones*** diverses et adaptées.
Bien évidemment, il faut bannir les herbicides. Ces produits qui polluent l'eau, les sols et la nappe phréatique, provoquent l'effet inverse de celui recherché ! Ils favorisent les espèces **invasives***, plus résistantes, au détriment de la **flore indigène***.
La lutte biologique a déjà été employée avec succès aux Etats-Unis ou en Australie. Elle a également fait ses preuves en Hongrie dans la lutte contre l'Ambroisie. Cependant, le choix d'un herbivore spécifique suppose la prise en compte de l'ensemble des interactions au sein de l'écosystème.

Sans ces précautions les prédateurs introduits pourraient à leur tour devenir incontrôlables (ex : coccinelle asiatique).

La sensibilisation et la prévention, objectifs affichés de cet ouvrage, sont efficaces, puisqu'elles invitent à agir en amont. Il est impératif de prendre conscience de la menace que font peser certaines espèces sur les milieux naturels.

Solidage ou Verge d'or

LAISSONS-FAIRE LES EXPERTS !

Le moindre fragment de plante invasive* peut reconstituer un nouveau plant, la gestion de ces peuplements est donc délicate et réservée à des experts. Inutile donc de combattre un peuplements de Renouée, muni de votre faux ou débroussailleuse, vous ne feriez qu'amplifier le problème !
En Alsace, la Section d'Aménagement Végétal d'Alsace (SAVA) dispose par exemple d'une solide expérience de lutte contre la Renouée du Japon.

Dès la découverte d'une espèce reconnue comme envahissante, **pratiquer un arrachage manuel**. Certes, cette technique nécessite un effort, mais elle s'avère bien plus efficace dans la durée. **Les résidus d'arrachage** (fragments de la plante et terre contenant des rhizomes) **doivent être apportés en déchetterie**.

Ailante ou faux vernis du japon

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES INVASIVES* EN PLAINE D'ALSACE

AILANTE OU FAUX-VERNIS DU JAPON

AILANTHUS ALTISSIMA

Cet arbre à croissance rapide est originaire de Chine, où il a été planté comme plante hôte du Bombyx de l'Ailante, afin de produire de la soie. Utilisé en arbre d'ornement, pour sa résistance à la pollution et au sel, il a rapidement échappé à tout contrôle (notamment aux Etats-Unis, en Argentine, Australie, ou au Moyen-Orient). En France, il a colonisé les régions du sud, mais menace aussi le nord de la Loire (ex : Forêt de Fontainebleau ou Marquenterre en Picardie). Il étouffe la végétation **autochtone*** et libère même des substances anti-germinatives. Son important système racinaire cause des dégâts aux réseaux routiers et aux canalisations.

RENOUÉE DU JAPON

FALLOPIA JAPONICA

Introduite en Europe au début du XIXe siècle, elle s'est rapidement échappée des jardins !
Elle est aujourd'hui une menace mondiale pour la biodiversité. Une fois installée, les végétaux **indigènes*** ne parviennent pas à lutter.
Sa croissance est bien trop rapide et son feuillage dense les prive de lumière. Elle peut aussi libérer des substances toxiques.
De minuscules fragments de rhizome ou de tige suffisent à former de nouveaux peuplements.
Particulièrement développée le long des cours d'eau, elle érode les berges, uniformise le paysage et empêche des activités telles que la promenade ou la pêche.

BALSAMINE DE L'HIMALAYA

IMPATIENS GLANDULIFERA

Impossible de ne pas repérer cette grande plante aux fleurs roses. Ses longues grappes odorantes ne sont pas vilaines, mais elles prennent de la place ! Elle élimine progressivement toute concurrence le long des ruisseaux vosgiens et dans les forêts alluviales du Rhin, sans aucun égard pour la flore locale. Comme la Renouée du Japon, elle disparait entièrement en hiver, contribuant ainsi fortement à l'érosion des berges. La Balsamine à petites fleurs (Impatiens parviflora), à floraison jaune-pâle, est également invasive en plaine d'Alsace.

SOLIDAGES

SOLIDAGO CANADENSIS
ET SOLIDAGO GIGANTEA

Les Solidages ou Verges d'or ont été introduits d'Amérique du Nord. Ces plantes développent de nombreux rhizomes souterrains et forment des populations extrêmement denses (jusqu'à 300 tiges par m2), qui étouffent la végétation **indigène***. Ainsi ces dernières années, des monocultures jaunes se sont étendues sur les talus, les bords de chemin, de voies ferrées, des gravières ou dans les prairies humides des bords du Rhin. Des coupes répétées avant la montée en graines permettent d'épuiser les rhizomes et de réduire les peuplements.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES INVASIVES* EN PLAINE D'ALSACE

AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

AMBROSIA ARTEMISIIFOLIA

Comme les plantes précédentes, l'**Ambroisie** constitue une menace pour la biodiversité. Cependant, à l'inverse de ces dernières, sa compétitivité est relativement faible. Elle apprécie les endroits nus, éclairés et modérément secs, où la végétation **spontanée*** est absente. Elle se propage donc préférentiellement sur les décombres, les bords de route et dans les champs (entre des pieds de maïs ou de tournesol par exemple).

Ses impacts ne sont pas seulement écologiques, mais aussi sanitaires. En effet, l'**Ambroisie** est extrêmement allergène. Seuls quelques grains de pollen par m^3 d'air suffisent à provoquer des symptômes chez les personnes sensibles. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambroisie provoque de l'asthme ou son aggravation. En Rhône-Alpes, région française la plus touchée, les coûts pour la sécurité sociale sont estimés à 20 millions d'euros.

BUDDLEIA - ARBRE AUX PAPILLONS

BUDDLEJA DAVIDII

Beaucoup s'étonneront de trouver l'**Arbre à papillons** dans ce chapitre ! Cet arbuste, originaire de Chine, a été introduit en Europe à la fin du XIX siècle pour ses qualités ornementales. À l'instar de la Balsamine ou des Solidages, également mellifères, il offre pourtant un délicieux nectar. Celui-ci nourrit les papillons, mais pas les abeilles, dont la langue est trop courte pour accéder au fond de ses fleurs étroites.

Néanmoins, les Lépidoptères devraient se réjouir de son expansion. Eh bien non ! Il colonise tant et si bien que, par endroits, il commence à remplacer les végétaux **indigènes***, plantes sur lesquelles les chenilles naissent et se nourrissent. Ainsi, des espèces de papillons tendent à se raréfier, là même où le Buddleia prolifère.

Pour favoriser les papillons, planter les espèces indigènes listées dans ce guide. Par exemple le Flambé et le Gazé, deux espèces de papillons dont la chenille se développe sur le Prunellier (Prunus spinosa).

Que faire des arbustes déjà en place ?

Dans les nombreux parcs et jardins où il est présent, il est conseillé de couper les branches d'un tiers à l'automne, en prenant soin d'ôter les fleurs fanées, afin d'éviter la propagation des semences.
Pour rappel, le **Buddleia** fleurit uniquement sur les jeunes rameaux de l'année. Il faudra donc le rabattre sévèrement au printemps.

ZOOM SUR QUELQUES ESPÈCES INVASIVES* EN PLAINE D'ALSACE

SUMAC DE VIRGINIE
RHUS TYPHINA

RAISIN D'AMÉRIQUE
PHYTOLACCA AMERICANA

LAURIER CERISE
PRUNUS LAUROCERASUS

JUSSIE RAMPANTE
LUDWIGIA PEPLOIDES P.H.RAVEN

MAHONIA
MAHONIA AQUIFOLIUM

ROBINIER FAUX ACCACIA
ROBINIA PSEUDOACACIA

SYMPHORINE BLANCHE
SYMPHORICARPOS ALBUS

UN DES MEILLEURS MOYENS DE LUTTER CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES EST DE MAINTENIR UN MILIEU RICHE EN ESPÈCES. AU BESOIN SEMEZ OU PLANTEZ DES ESPÈCES LOCALES QUI LIMITERONT LA PROLIFÉRATION D'INDÉSIRABLES EN LES CONCURRENÇANT. PAR EXEMPLE : LA RENOUÉE DU JAPON APPRÉCIE PEU LA CONCURRENCE DES RONCES ET SAULES.

PLANTES INVASIVES

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT D'INVASIVE	PRÉSENCE SUR LA CUS
Abutilon theophrasti	Abutilon à pétales jaunes		
Acer negundo	Erable Negundo		x
Ailanthus altissima	Faux vernis du Japon		x
Amaranthus blitoides	Fausse amaranthe		
Amaranthus bouchonii	Amaranthe de Bouchon		
Amaranthus deflexus	Amaranthe couchée		
Amaranthus retroflexus	Blé rouge		
Ambrosia artemisiifolia L.	Ambroise à feuilles d'armoise		x
Amorpha fruticosa	Faux indigo		x
Anchusa ochroleuca	Buglosse jaunâtre		
Artemisia annua	Armoise annuelle		
Artemisia verlotiorum Lamotte	Armoise des Frères Verlot		
Aster novi-belgii	Aster de la Virginie		x
Atriplex sagittata	Arroche sagitée		
Azolla filiculoides	Azolle fausse fougère		
Bambusa spp	Bambou		x
Berteroa incana	Alysson blanc		
Bidens frondosa	Bident à fruits noirs		x
Buddleja davidii	Arbre à papillons		xxx
Bunias orientalis	Roquette d'orient		x
Catalpa sp.	Catalpa		
Claytonia perfoliata	Claytone perfoliée		x
Conyza bonariensis	Vergerette d'Argentine		
Conyza canadensis	Vergerette du Canada		xxx
Conyza sumatrensis	Vergerette de Sumatra		
Coronopus didymus	Coronope pennatifide		
Cotoneaster horizontalis	Cotonéaster horizontal		x
Echinochloa crus-galli	Pied-de-Coq		x
Elodea canadensis	Elodée du Canada		x

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT D'INVASIVE	PRÉSENCE SUR LA CUS
Erigeron annuus	Vergerette annuelle		xxx
Euphrobia maculata	Euphorbe maculée		
Fallopia japonica	Renouée du Japon		xxx
Fallopia sachalinensis	Renouée de Sakhaline		
Galingsoga parviflora	Galinsoge à petites fleurs		
Galingsoga quadriradiata	Galinsge velu		
Helianthus tuberosus	Topinambour		x
Heracleum mantegazzianum	La berce du Caucase		x
Impatiens balfouri	Impatience de Balfour		
Impatiens glandulifera	Balsamine de l'Himalaya		xxxx
Impatiens parviflora	Balsamine à petites fleurs		xxxx
Juncus tenuis	Jonc grêle		x
Lemna minor	Lentille d'eau minuscule		
Lepidium virginicum	Passerage de Virginie		x
Lonicera japonica	Chèvrefeuille du japon		
Ludwigia peploides P.H Raven	Jussie rampante		
Mahonia aquifolium	Mahonia		x
Matricaria discoidea	Matricaire odorante		x
Morus alba	Mûrier blanc		
Myriophyllum aquaticum	Myriophylle aquatique		x
Oenothera laciniata	Onagre lacinié		
Oxalis fontana	Oxalide droite		x
Panicum capillare	Millet capillaire		x
Panicum dichotomiflorum	Millet des rizières		x
Panicum hillmanii	Millet de Hillman		
Panicum miliaceum	Panic faux-millet		
Parthenocissus inserta	Vigne vierge commune		x
Paulownia sp.	Paulownia		xxx
Phytolacca americana	Raisin d'Amérique		xxx

PLANTES INVASIVES

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT D'INVASIVE	PRÉSENCE SUR LA CUS
Pinus nigra 'Laricio'	Pin laricio		
Platycladus orientalis	Thuya de Chine		
Prunus laurocerasus	Laurier-cerise		xxx
Prunus serotina	Cerisier tardif		x
Fallopia sachalinensis Nakai	Renouée de Sakhaline		
Fallopia x bohemica J. Holub	Renoué		
Rhododendron ponticum L.	Rhododendron ponticum		
Rhus typhina	Sumac de Virginie		x
Robinia pseudoacacia	Robinier faux acacia		xxx
Rorripa austriaca	Cresson jaune d'Autriche		
Rubus armeniacus	Ronce d'Arménie		x
Rumex cuneifolius Campd	Oseille à feuilles en coin		
Rumex patientia	Patience		
Rumex thyrsiflorus	Rumex à feuilles en thyrse		
Salix hybrides exotiques	Saules hybrides		
Secale montanum	Seigle des montagnes		
Senecio inaequidens	Séneçon sud-africain		xxx
Senecio leucanthemifolius subsp. vernalis	Séneçon de printemps		
Setaria faberii	Sétaire géante		

NOM LATIN	NOM VERNACULAIRE	STATUT D'INVASIVE	PRÉSENCE SUR LA CUS
Setaria faberii	Sétaire géante		
Solidago canadensis	Solidage du Canada		xxx
Solidago gigantea	Solidage glabre		xxx
Sorghum halepense	Sorgho d'Alep		x
Spiraea x billardii	Spirée de Billard		x
Sporobolus neglectus	Sporobole négligé		
Sporobolus vaginiflorus	Sporobole engainé		
Symphoricarpos albus	Symphorine		xxx
Ulex minor subsp. breoganii	Ajonc de Bréogan		
Verbesina alternifolia	Verbesina alternifolia		
Veronica peregrina	Véronique voyageuse		
Xanthium strumarium	Lampourde d'Orient		

	à surveiller
	potentielle
	avérée

BIBLIOGRAPHIE

PLANTES INVASIVES EN FRANCE
MULLER S.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS, 168 P. (PATRIMOINES NATURELS, 62).
2004

SAUVAGES DE MA RUE, GUIDE DES PLANTES SAUVAGES DES VILLES DE FRANCE
MACHON N ET MOTARD E.
MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE, PARIS, 415 P.
2012

LES HAIES RURALES : RÔLES – CRÉATION – ENTRETIEN
LIAGRE F.
EDITIONS FRANCE AGRICOLE, PARIS, 320 P.
2006

PLANTES URBAINES
COUPLAN F
SANG DE LA TERRE, PARIS, 254 P.
2010

FLORE D'ALSACE
ISSLER, LOYSON, WALTER
SOCIÉTÉ D'ETUDE DE LA FLORE D'ALSACE, SCHILTIGHEIM, 621 P.
1982

LE LONG DES HAIES AU FIL DU TEMPS
WHITE T. J.
EDITIONS GALLIMARD, PARIS, 46 P.
1990

GUIDE PRATIQUE : FLEURS, ARBRES ET ARBUSTES DU NORD-EST DE LA FRANCE TOME 1
PNR DE LORRAINE, DES BALLONS DE VOSGES ET DES VOSGES DU NORD
TOUCAN TOUCAN, 52 P.
2008

GUIDE PRATIQUE : FLEURS, ARBRES ET ARBUSTES DU NORD-EST DE LA FRANCE TOME 2
PNR DE LORRAINE, DES BALLONS DE VOSGES ET DES VOSGES DU NORD
TOUCAN TOUCAN, 58 P.
2008

LE LONG DES HAIES AU FIL DU TEMPS
WHITE T. J.
EDITIONS GALLIMARD, PARIS, 46 P.
1990

GUIDE DE GESTION DE LA VÉGÉTATION DE BORDS DE COURS D'EAU
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
2000

GUIDE DES ARBRES ET ARBUSTES DE BORDS DE RIVIÈRE
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE
2000

ABEILLES SAUVAGES, BOURDONS ET AUTRES INSECTES POLLINISATEURS
MICHAËL TERZO ET PIERRE RASMONT
LIVRETS DE L'AGRICULTURE
MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONE
2007

CRÉER UNE MARE
DOSSIER TECHNIQUE
DE LA GAZETTE DES TERRIERS
FÉDÉRATION DES CLUBS CPN
1998

CRÉER DES REFUGES À INSECTES
DOSSIER TECHNIQUE DE LA GAZETTE DES TERRIERS
FÉDÉRATION DES CLUBS CPN
1997

DES PAPILLONS DANS SON JARDIN
PRO NATURA
2012

FLORE SPONTANÉE DES VILLES ET DES VILLAGES
LES CAHIERS DU PATRIMOINE NATUREL N°10
CONSERVATOIRE DU PATRIMOINE NATUREL DE LA RÉGION CENTRE
2006

JARDIN SAUVAGE
COLLECTION CONNAÎTRE ET PROTÉGER LA NATURE
FÉDÉRATION DES CLUBS CPN
2004

LE GUIDE DES PLANTES SAUVAGES
EMMANUEL CARON ET JÉRÔME HAMELIN
CHANTIER NATURE
2003

MON JARDIN PARADIS
GILLES LEBLAIS
TERRE VIVANTE
2011

PLANTER DES ARBRES
CENTRE D'INITIATION À LA NATURE DE BOULT-AUX-BOIS BUZANCY

PLANTES INVASIVES DES MILIEUX AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES DU NORD-EST DE LA FRANCE
AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

PLANTONS LE DÉCOR
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE CERNAY ET ENVIRONS, DU PAYS DE THANN, DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN ET DE LA VALLÉE DE LA DOLLER ET DU SOULTZBACH
2011

QUELLES PLANTES POUR QUELS PAPILLONS ?
NOE CONSERVATION

LEXIQUE

Une terminologie précise et homogène est indispensable pour une bonne compréhension du classement des plantes. La plupart des définitions ont été proposées par Michel Hoff, Maître de Conférences et Conservateur de l'Herbier d'Alsace, Université de Strasbourg.

Anthère
L'anthère est la partie terminale de l'étamine, organe mâle de la fleur, qui produit et renferme le pollen.

Biodiversité
La biodiversité, contraction de biologique et de diversité, représente la diversité des êtres vivants et des écosystèmes : la faune, la flore, les bactéries, les milieux mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques.

Corridors écologiques
Voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité : par exemple des haies et des bosquets dans un champ, un pont végétalisé sur une autoroute ou un tunnel, une ouverture dans un jardin clôturé...

Cultivar
Variété d'une espèce végétale obtenue artificiellement et cultivée.

Espèce autochtone (= indigène)
Une espèce est dite « autochtone » dans une entité biogéographique (Plaine d'Alsace pour ce guide), si elle s'y reproduit depuis le début de l'Holocène, qu'elle y soit ou non encore présente, disparue ou de retour après une disparition temporaire. C'est une espèce qui n'a donc pas été importée ni transplantée.

Espèce allochtone (=exotique)
Une espèce sera dite « allochtone » dans une entité biogéographique (Plaine d'Alsace pour ce guide), si elle ne se reproduisait pas dans ces milieux au début de l'Holocène, mais qu'elle y constitue aujourd'hui des populations pérennes se reproduisant sans l'aide directe de l'Homme. La plupart des espèces allochtones ont été introduites par l'Homme, certaines sont considérées comme espèces invasives dans certains lieux mais pas dans d'autres.

Espèce cultivée
Une plante cultivée est une plante qui n'existe pas dans les milieux naturels et qui ne se reproduit que dans des habitats (jardins, parcs, pelouses, etc.) créés par l'homme et avec l'intervention de l'homme.

Espèce exotique envahissante
Une espèce exotique envahissante est une espèce (animale ou végétale) exotique (allochtone, non indigène) dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite) sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives.

Espèce exotique
Une plante exotique est une plante allochtone qui n'existe pas dans les milieux naturels de la Plaine d'Alsace centrale.

Espèce indigène
Une plante indigène est une plante autochtone qui est présente dans les milieux naturels de la Plaine d'Alsace, et qui s'y développe et s'y reproduit sans intervention de l'homme.

Espèce invasive
Une plante invasive est une plante exotique, naturalisée, qui se développe rapidement et se reproduit sans l'intervention de l'homme. Sa prolifération entraine des dommages aux écosystèmes naturels ou semi-naturels.

Espèces naturalisées
Une espèce étrangère introduite dans un endroit qui s'est adaptée aux conditions de croissance de l'endroit, de sorte qu'elle est en mesure de survivre et de se reproduire sans que l'homme ne lui vienne en aide ou la cultive. Elle s'intègre dans les écosystèmes existants, sans perturber leur équilibre ni empêcher la reproduction des espèces indigènes.

Espèce spontanée
Une plante spontanée est une plante indigène ou exotique qui se développe et se reproduit sans l'intervention de l'homme.

Héliophile
Les végétaux dits héliophiles (du grec helios : soleil, et philos : qui aime) sont ceux qui ne poussent de manière optimale qu'en pleine lumière.

Marcescent
Les feuilles d'un arbre marcescent se dessèchent mais restent accrochées aux rameaux.

Mellifère
Les plantes mellifères produisent des substances récoltées par les insectes butineurs pour être transformées en miel.

Mucilage
Substance végétale qui gonfle au contact de l'eau, en prenant une consistance visqueuse, parfois collante, semblable à la gélatine. Certaines plantes carnivores (ex : Drosera) piègent les insectes a l'aide d'un mucilage adhésif.

Réservoirs de biodiversité
Zones vitales, riches en biodiversité, ou les espèces peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie : reproduction, alimentation, abri...

Ripisylve
Terme qui désigne la végétation arborée des bords d'un cours d'eau. La ripisylve contribue non seulement a la bonne qualité biologique du milieu en diversifiant les habitats, mais permet aussi de stabiliser les berges et de filtrer une partie des éléments polluants.

Trame verte et bleue
La Trame verte et bleue est un outil d'aménagement du territoire qui vise à (re) constituer un réseau écologique cohérent pour permettre aux espèces animales et végétales, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...

Réservoirs de biodiversité
Zones vitales, riches en biodiversité, où les espèces peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie : reproduction, alimentation, abri...

POUR ALLER PLUS LOIN

CONTACTER DES ASSOCIATIONS NATURALISTES

- ODONAT Office des DOnnées NATuralistes d'Alsace (collecte, traitement et diffusion des données naturalistes) **http://www.odonat-alsace.org**
- LPO Ligue pour la protection des Oiseaux d'Alsace **http://alsace.lpo.fr/**
- Alsace Nature - Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement **http://www.alsacenature.org/**
- Association de promotion de la haie et de l'agroforesterie en Alsace **http://haies-vives-alsace.org/**
- Société botanique d'alsace **http://www.sbalsace.org/**

APPROFONDIR SES CONNAISSANCES SUR LES PLANTES

- Guide des végétaux locaux du Nord est de la France (à consulter en ligne) **http://www.parc-ballons-vosges.fr/paysage-urbanisme/index.php?page=12**
- Guide sur les plantes sauvages **http://plantes.sauvages.free.fr/**
- Atlas de la flore d'Alsace **http://www.atlasflorealsace.com/**
- Guide des plants locaux pour les haies **http://www.jeplantemahaie.fr/**
- De nombreux outils sur l'aménagement et la gestion écologique – Natureparif **http://www.natureparif.fr/**
- le réseau de la botanique francophone - Tela botanica **http://www.tela-botanica.org**
- Base de données d'aide au choix des végétaux, Végébase® - Plante et cité **http://www.plante-et-cite.fr/**
- Liste des plantes invasives établie par la commission suisse pour la conservation des plantes sauvages : **http://www.infoflora.ch/fr/**
- Liste des plantes invasives établie par la fédération des conservatoires botaniques nationaux **http://www.centrederessources-loirenature.com/**

CONSULTER DES PROFESSIONNELS POUR AMÉNAGER / GÉRER DES ESPACES

- FFP - Fédération Française du Paysage - organisation représentative de la profession de paysagiste concepteur **http://www.f-f-p.org/fr/**
- SAVA – Section d'aménagement végétale d'Alsace – association d'insertion par l'environnement **http://www.sava-association.com/**
- CAUE - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement **http://www.caue67.com/**
- CSA - Conservatoire des Sites Alsaciens - Association foncière pour la préservation de la nature **http://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu**

IDENTIFIER DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Agence de l'eau Rhin-Meuse **http://www.eau-rhin-meuse.fr/**
- Région Alsace
- Département du Bas-Rhin

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Centre anti-poison et de toxicovigilence de Strasbourg : **03 88 37 37 37**
- Guide sur les plantes allergisantes : **http://www.vegetation-en-ville.org/PDF/Guide-Vegetation.pdf**

REMERCIEMENTS

La Communauté urbaine de Strasbourg remercie toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation de cet ouvrage et en particulier les paysagistes, les universitaires, et le monde associatif pour avoir accepté de réfléchir et de partager leurs connaissances sur la flore afin d'offrir aux particuliers, aux gestionnaires et aux aménageurs un outil en faveur de la biodiversité.

Rédaction : CUS et Philippe Ludwig
Crédits photographiques : Franck Le Driant / Jacques Detemple / Philippe Ludwig
Illustrations : Valentine Plessy
Conception graphique : Agence VO
Impression : Communauté urbaine de Strasbourg
Édition : Décembre 2013

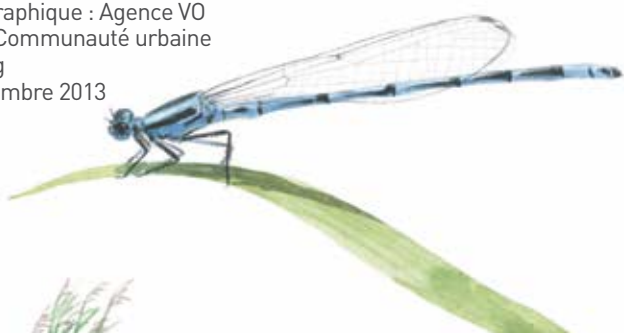

Dans les jardins et sur les balcons,
on observe en ville un grand nombre de plantes
ornementales exotiques.

Ces plantes très séduisantes ne sont le plus
souvent pas adaptées à notre climat
et s'avèrent moins résistantes aux maladies
et aux ravageurs.

Certaines plantes peuvent aussi devenir
envahissantes et se reproduire dans la nature
au détriment des plantes indigènes. C'est le
cas notamment de la Renouée du Japon, des
Solidages ou de la Balsamine de l'Himalaya.
Avec le temps, les plantes indigènes se sont
adaptées aux conditions locales de sol et de
climat, réduisant ainsi leurs besoins en eau ou
l'usage de fertilisants et de pesticides.

Ces plantes offrent aussi « gite et couverts »
à la faune grâce à des années de co-évolution.

En choisissant de planter et de cultiver ces
espèces, nous favorisons la biodiversité
régionale, tout en créant des couloirs de
migration pour la faune (trame verte).